

INSTITUT NATIONAL D'HISTOIRE DE L'ART
DEPARTEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE ET DE LA
DOCUMENTATION

Politique documentaire

Présentation de la démarche suivie et des
orientations générales

SOMMAIRE

1. LES disciplines « histoire de l'art et archéologie » dans le RESEAU DES BIBLIOTHEQUES EN France	6
1.1 PRESENTATION GENERALE DE LA COUVERTURE DES CHAMPS DISCIPLINAIRES A LA BIBLIOTHEQUE DE L'INHA.....	6
1.2 PRESENTATION DU CONTEXTE GENERAL FRANÇAIS	7
1.3 ACTEURS DE LA COUVERTURE DES CHAMPS DOCUMENTAIRES EN FRANCE.....	8
1.4 PRESENTATION DES PUBLICS DESSERVIS	10
2. FORCES DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHEQUES PARTICIPANTES DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'INHA	12
2.1 LE CATALOGUE, MEDiateUR DES COLLECTIONS	12
2.2 REPARTITION DES COLLECTIONS EN NOMBRE DE DOCUMENTS	12
2.3 BIBLIOTHEQUE DE L'INHA COLLECTIONS JACQUES DOUCET	12
2.4 BIBLIOTHEQUE CENTRALE DES MUSEES NATIONAUX.....	13
2.5 BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS	14
2.6 BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE NATIONALE DES CHARTES	14
3. Procédure de définition de la politique de DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS.....	15
3.1 MISE EN PLACE DE LA PROCEDURE	15
3.2 COMMISSIONS CHARGÉES DE LA DEFINITION DE LA POLITIQUE D'ACQUISITION... 15	
3.2.1 Rôle des commissions	15
3.2.2 Commissions par domaines et sous-domaines	16
3.2.3 Commissions par types de documents	18
3.3 LES CHANTIERS D'ACQUISITIONS RETROSPECTIVES	19
3.3.1 Mise en place des chantiers	19
3.3.2 Les principaux chantiers engagés.....	19
3.3.3 Objectifs des chantiers d'acquisitions rétrospectives et complémentaires..	20
3.4 AUTRES APPROCHES	21
3.4.2 Les Bibliographies de chercheurs	21
3.4.3 La place de l'audiovisuel.....	22
4. Politique de développement des collections dans les disciplines « art et archéologie »	22
4.1. PRINCIPES GENERAUX	22
4.2 NIVEAUX D'ACQUISITION	23
4.3 LISIBILITE.....	24
4.3.1 Cohérence des collections	24
4.3.2 Domaines couverts au premier niveau	25
4.3.3 Politique d'acquisition.....	25
4.4 LACUNES.....	26
4.5 LIMITES GEOGRAPHIQUES.....	26
4.6 LIMITES CHRONOLOGIQUES	27
4.7 ETABLISSEMENT DES LIMITES GEOGRAPHIQUES ET CHRONOLOGIQUES PAR NIVEAUX D'ACQUISITION.....	28
4.8 LIMITES CULTURELLES	29
4.9 LANGUES ET PAYS DE PUBLICATION.....	29
4.10 MARGES.....	30

4.10.1 Disciplines « connexes »	30
4.10.2 Sciences auxiliaires de l'archéologie et de l'histoire de l'art.....	31
5. Les domaines d'acquisition.....	32
5.1 CHAMP DOCUMENTAIRE « ART »	33
5.1.1 Axes généraux privilégiés	33
5.1.2 Autres axes généraux	39
5.1.3 Champs et sous-champs disciplinaires couverts	39
5.1.4 Autres arts	44
5.2 CHAMP DOCUMENTAIRE « ARCHEOLOGIE »	46
5.2.1 Méthodologie de l'approche.....	46
5.2.2 Relations avec les axes de recherche de l'INHA	47
5.2.3 Champs et sous-champs disciplinaires couverts	47
5.2.4 Périodes et aires géographiques couvertes	48
6. FORMALISATION DE LA POLITIQUE D'ACQUISITION.....	49
6.1 TYPOLOGIE DES DOCUMENTS	49
6.1.1 Monographies.....	49
6.1.2 Collections éditoriales	49
6.1.3 Catalogues de collections permanentes - musées et collections privées-....	50
6.1.4 Catalogues d'exposition –incluant les salons, les expositions universelles, les manifestations récurrentes de type « Biennale » -	50
6.1.5 Manuels	50
6.1.6 Mélanges (Festschrift).....	50
6.1.7 Actes de congrès.....	51
6.1.8 Catalogues de ventes	51
6.1.9 Thèses / DEA / Maîtrises	51
6.1.10 Périodiques	52
6.1.11 Fac-similés / Reprints.....	52
6.1.12 Publications officielles	52
6.1.13 Livres d'artistes	52
6.2 LES ACQUISITIONS PAR SUPPORT	53
6.2.1 Support papier	53
6.2.2 Support électronique (Bases de données / CD-ROM / Périodiques)	53
6.2.3 Support audiovisuel.....	54
6.2.4 Support microforme	54
6.2.5 Support numérique	54
6.3 EXEMPLAIRES	56
6.4 DESHERBAGE	56
6.5 MODES D'ACQUISITIONS	57
6.5.1 Les acquisitions à titre onéreux,.....	57
6.5.2 Les acquisitions à titre gratuit	57
7. ORGANISATION ET COHERENCE DES COLLECTIONS	59
7.1 ORGANISATION GENERALE DU LIBRE ACCES	59
7.1.1 La classification de la Bibliothèque du Congrès -LCC-	60
7.1.2 grands ensembles présentes en libre accès –par type de document-	61
7.1.3 Critères de sélection pour le libre accès	62
7.1.4 La Salle Labrouste.....	63
7.2 MODES D'EVALUATION DE LA POLITIQUE D'ACQUISITION	64
7.2.1 Evaluations en cours ou à mener	64

7.2.2 Ajustements de la politique d'acquisition en fonction des évaluations	64
8. Objectifs de développement des collections dites courantes	65
8.1 PERIODE INTERMEDIAIRE	65
8.2 A L'OUVERTURE.....	65

Préambule

▪ L'Institut national d'histoire de l'art, Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel est formé de deux départements étroitement liés le Département des Etudes et de la recherche et le Département de la Bibliothèque et de la Documentation.

L'objectif est double: soutenir la recherche et offrir un ensemble documentaire d'envergure aux chercheurs et acteurs de l'histoire de l'art, contribuant à l'organisation, la diffusion et la valorisation des recherches menées tant sur l'hexagone qu'au niveau international.

▪ La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art , résultera de la fusion, par étapes successives, des riches collections rétrospectives, de niveau recherche, tant documentaires que patrimoniales de trois bibliothèques, fleurons d'institutions qui concourent au développement de l'enseignement et de la recherche en histoire de l'art et de l'archéologie en France :

- celles de la Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet, remise à l'Université par son fondateur, Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) en histoire de l'art et archéologie depuis 1980 et intégrée à l'INHA depuis le 1^{er} janvier 2003,

- de la Bibliothèque centrale des musées nationaux, tête du réseau des bibliothèques des 23 Musées nationaux,

- des collections imprimées de la Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts, héritière des fonds d'enseignement des Académies des Beaux-arts et de l'Architecture.

A cet ensemble, de premier plan, est associée la Bibliothèque de l'Ecole nationale des Chartes.

▪ La mission de la Bibliothèque de l'INHA, pôle documentaire spécialisé au rayonnement international, CADIST en histoire de l'art et archéologie et maillon essentiel de la carte documentaire française, est :

- d'offrir dans un double effet de miroir et ferment pour la recherche, selon l'objectif donné par le rapport de Michel Laclotte,

« des collections de référence pour l'ensemble de l'histoire de l'art et de l'archéologie»

- de tendre « à l'exhaustivité pour l'art occidental, de l'Antiquité classique à nos jours »,

- de diffuser cette documentation, par une fourniture rapide sur place et à distance,

- d'effectuer, dans ses domaines d'excellence, une veille documentaire

- de proposer un service bibliographique approfondi.

Le développement des collections de la Bibliothèque s'insère dans le réseau des bibliothèques spécialisées dans les domaines de l'art et de l'archéologie, dans le but de satisfaire au mieux les besoins des publics, dans le respect des pôles d'excellence de ces institutions documentaires.

1. LES disciplines « histoire de l'art et archeologie » dans le RESEAU DES BIBLIOTHEQUES EN France

La Bibliothèque de l'INHA, bibliothèque d'un grand établissement de référence internationale à vocation fédératrice, s'intègre dans un paysage documentaire régional, national et thématique en mutation, notamment en région parisienne, de plus en plus organisé et enrichi grâce à l'accessibilité des catalogues collectifs sur le Net et à la formalisation des politiques documentaires.

1.1 PRESENTATION GENERALE DE LA COUVERTURE DES CHAMPS DISCIPLINAIRES A LA BIBLIOTHEQUE DE L'INHA

La Bibliothèque de l'INHA, prenant appui sur les riches collections des trois bibliothèques participantes, offrira un important ensemble de documents courants et patrimoniaux sur tous supports, dans les domaines de l'histoire de l'art et l'archéologie, qui peut se résumer ainsi:

- un ensemble notable de *sources iconographiques* : sous forme de reproduction, sur tous supports, – via la riche collection de monographies, catalogues de ventes contemporains, périodiques, microformes et documents numérisés- ou sous forme originale – dessins, estampes, gravures, photographies – et de *sources écrites* dans les domaines de l'histoire de l'art et de l'archéologie, éditées ou répertoriées – manuscrits, autographes originaux, écrits, correspondances, archives d'artistes et d'historiens de l'art, etc.
- un ensemble d'*outils de recherche* - bibliographies rétrospectives et courantes, inventaires, dictionnaires... - à double objectif : favoriser l'exploitation de l'ensemble des collections, tant en libre accès qu'en magasins clos et servir d'introduction, de définition des domaines hors champs d'excellence de la Bibliothèque,
- un ensemble de documents présentant la *diversité des résultats de la recherche mondiale* dans les domaines de l'art et de l'archéologie : associant une approche raisonnée et historique des champs disciplinaires selon la couverture généralement suivie par les bibliothèques participantes, à une prise en compte de nouvelles orientations documentaires liées aux programmes d'investigation du Département Etudes et Recherche , ainsi qu'à une conception renouvelée des disciplines: thématiques ou espaces géographiques jusqu'alors peu couverts, problématiques interdisciplinaires.

L'ensemble des collections de la Bibliothèque a valeur patrimoniale et non pas seulement les collections dites patrimoniales. Néanmoins, il s'agit ici d'analyser et de développer, en particulier, les collections documentaires de la Bibliothèque ; les collections patrimoniales –au sens strict du terme, c'est à dire précieuses, très rares ou mêmes uniques- sont seulement évoquées, et ce par

rapport à leur caractère de sources pour la recherche. La politique documentaire patrimoniale sera présentée dans un autre document.

1.2 PRESENTATION DU CONTEXTE GENERAL FRANÇAIS

La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art s'inscrit dans le paysage documentaire français, en tenant compte particulièrement d'un triple contexte :

- celui des partenaires immédiats du Site Colbert et des Sites Richelieu / Tolbiac : la Bibliothèque de l'École nationale des Chartes, la Bibliothèque nationale de France, ainsi que des Bibliothèques des Centres Louis Gernet de recherches comparées sur les sociétés anciennes et Gustave Glotz, de l'Institut national du Patrimoine, de la Bibliothèque du Centre Chastel, de la Bibliothèque des maîtrises de Paris I,

- celui du réseau des bibliothèques universitaires, d'enseignement supérieur et de recherche, en particulier, le réseau des bibliothèques CADIST, organisé par disciplines. Dans le contexte qui nous intéresse, signalons notamment, la Bibliothèque du Musée de l'Homme, CADIST de Préhistoire et d'Ethnographie, cette mission devant, sans doute, être reprise par la Médiathèque du Musée du Quai Branly, ou encore les Bibliothèques CADIST qui assurent une couverture des langues, littératures et civilisations : par ex. les SCD de Toulouse II et Bordeaux III en ce qui concerne les domaines «ibériques et ibéro- américains», la BNU de Strasbourg en ce qui concerne le domaine allemand,

- celui du réseau des bibliothèques spécialisées dans les disciplines de l'art et de l'archéologie particulièrement concentrées dans la région Ile-de-France. Ces bibliothèques relèvent de plusieurs réseaux : celui des bibliothèques municipales parisiennes, celui des bibliothèques universitaires spécialisées, celui des bibliothèques de musées, dont les musées nationaux, celui des bibliothèques des Ecoles d'art et d'architecture, de fondations privées ou encore des centres culturels étrangers à Paris.

La Bibliothèque de l'INHA est attachée à mettre en place une coopération avec ces institutions, telles la Bibliothèque de la Cité de l'architecture, la Bibliothèque Kandinsky, la Bibliothèque du Centre Gustave Glotz de recherches sur les mondes hellénistique et romain, la Bibliothèque du Centre Louis Gernet de recherches comparées sur les sociétés anciennes, la Bibliothèque du Musée d'Orsay, la Médiathèque du Musée du Quai Branly, la Bibliothèque Forney. La formalisation de ce processus passera par des conventions dont certaines sont déjà établies ou en passe de l'être. La coopération sera axée et structurée autour des points suivants qui entretiennent évidemment de fortes relations entre eux:

- politique documentaire et développement des collections,
- développements informatiques –catalogues, plans de numérisation, portail-,
- publics,
- formation

Une cartographie, non exhaustive, des bibliothèques présentant des pôles d'excellence ou points forts dans les domaines qui concernent l'histoire de l'art et l'archéologie, est présentée au chapitre suivant.

1.3 ACTEURS DE LA COUVERTURE DES CHAMPS DOCUMENTAIRES EN FRANCE

Les principales bibliothèques françaises spécialisées et les bibliothèques des Ecoles d'art en régions ont été contactées, visitées, afin d'initier un dialogue dans le but de mieux cerner les pôles d'excellence de chacune.

Rappelons que certaines institutions – bibliothèques d'Ecoles...- dédiées à des publics spécialisés ne peuvent assurer une pleine accessibilité à leurs collections, ou seulement de façon occasionnelle.

○ Bibliothèques de référence

▪ Tous domaines

Bibliothèque nationale de France –Tolbiac-
Bibliothèque publique d'information
Bibliothèque de la Maison des sciences de l'homme
Bibliothèque administrative de la Ville de Paris

▪ Discipline Art

- Architecture

Bibliothèque de la Cité de l'architecture
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine
Bibliothèques des Ecoles d'architecture

- Art / Culture

Bibliothèque de l'Ecole du Louvre
Bibliothèque publique d'information
Bibliothèque Forney
Bibliothèques des Instituts culturels étrangers à Paris dont le Centre allemand d'histoire de l'art, le Centre culturel danois, le Centre culturel suédois, le Centre culturel suisse, le Centre Calouste Gulbenkian, le Goethe-Institut, la Fondation Custodia, la Bibliothèque de l'Institut polonais
Bibliothèque du Centre Michelet, SCD de Paris IV

- Art –par périodes chronologiques-

Bibliothèque du Musée de l'Homme /Médiathèque du Musée du Quai Branly
Bibliothèque du Musée des Antiquités nationales
Bibliothèque byzantine
Centre d'Etudes supérieures sur les civilisations du Moyen-Age, Poitiers
Institut de recherche et d'histoire des textes – Volet Iconographie-Orléans
Centre d'Etudes supérieures de la Renaissance, Tours
Bibliothèque du Musée d'Orsay
Bibliothèque Kandinsky, MNAM,

Délégation des arts plastiques –Documentation-
Bibliothèque Jean Laude, Saint-Etienne
Bibliothèque d'art contemporain, Villeneuve d'Ascq
Bibliothèques des Ecoles d'art

Institut d'art contemporain, Villeurbanne
Médiathèque de l'ENSBA

- Art –par aires géographiques-
Bibliothèque du musée Guimet
Bibliothèque de l'Institut du monde arabe
Bibliothèque des langues et civilisations (BULAC) en projet dont fait partie la BIULO
Maison des cultures méditerranéennes
Médiathèque du Musée du Quai Branly

- Arts décoratifs
Bibliothèque des arts décoratifs
Bibliothèque Forney

- Arts du Spectacle
Département des Arts du Spectacle, BnF
Bibliothèque-musée de l'Opéra, BnF
Bibliothèque de la Comédie française
Bibliothèque Gaston Baty

- Arts graphiques
Bibliothèque des arts graphiques
Bibliothèque Forney
Département des estampes et de la photographie, BnF

- Bande dessinée
Centre de la bande dessinée et de l'image à Angoulême

- Arts et techniques
Bibliothèque du Conservatoire national des arts et métiers

- Cinéma
Bibliothèque du film (BIFI)

- Costume
Bibliothèque du Musée des arts de la mode et du costume
Bibliothèque du Palais Galliera

- Critique d'art
Archives de la critique d'art, Chateaugiron

- Ethnologie
Médiathèque du Musée du Quai Branly

- Jardin

Bibliothèque de l'Ecole nationale supérieure du paysage de Versailles
Bibliothèque de la Société nationale d'horticulture de France Bibliothèque de l'ENSAD
Bibliothèque Forney.

- Musique

Département de la Musique, BnF
Bibliothèque-musée de l'Opéra, BnF
Médiathèque du Conservatoire national supérieur de musique et de danse

- Numismatique

Département des monnaies et médailles, BnF

- Œuvres et objets d'art

Bibliothèques de musées

- Paris

Bibliothèque des archives de Paris
Bibliothèque historique de la Ville de Paris

- Patrimoine / Conservation / Restauration

Institut national du patrimoine (Département des conservateurs, Département des restaurateurs)
Médiathèque de l'architecture et du patrimoine)

- Photographie

Département des estampes et de la photographie, BnF
Bibliothèque de la Maison européenne de la photographie

o Discipline Archéologie

Bibliothèque byzantine
Bibliothèque de la Sorbonne
Bibliothèque de l'Ecole normale supérieure
Bibliothèque d'archéologie de l'Ecole normale supérieure
Bibliothèque de la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie de Nanterre (tête du Réseau
« Archéologie Ile-de-France » dont font partie la Bibliothèque de l'INHA ainsi que la BnF)
Bibliothèque du Centre Gustave Glotz de recherches sur les mondes hellénistique et romain
Bibliothèque du Centre Louis Gernet de recherches comparées sur les sociétés anciennes
Bibliothèque du Musée de l'Homme
Bibliothèque du Musée des Antiquités nationales
Bibliothèque de la Revue Gallia (Fonds Albert Grenier)
Cabinet d'Egyptologie du Collège de France
Centre Camille Jullian, Aix-en-Provence
Maison de l'Orient méditerranéen, Lyon

1.4 PRESENTATION DES PUBLICS DESSERVIS

La Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art doit développer, selon l'*Etude sur les publics potentiels de la Bibliothèque de l'INHA*² effectuée par la Société SCP Communication, outre une mise à disposition de collections sur place et à distance et de services bibliographiques, un lieu d'échanges et de convivialité notable.

A l'encontre des instituts d'art et d'archéologie étrangers comparables qui reçoivent un nombre très limité de public, l'INHA attend, non pas un public, mais plutôt des publics qui devraient être attirés par l'ensemble Richelieu / Colbert réunissant les deux départements de l'INHA, les départements spécialisés de la BnF, la Bibliothèque de l'Ecole nationale des Chartes, offrant ainsi des ressources spécialisées documentaires et patrimoniales incomparables au cœur de Paris appuyés sur des ensembles significatifs de sources historiques. Selon l'étude citée plus haut, la fréquentation doit se situer entre 800 et 1200 lecteurs par jour.

Ce public est composé d'une part, de chercheurs institutionnels :

- de l'INHA –chercheurs confirmés et jeunesse français et étrangers,
- des entités d'enseignement et de recherche installées sur le Carré Colbert, chercheurs (enseignants, conservateurs de musées, étudiants),
- de l'équipe rédactionnelle de la *Bibliographie de l'Histoire de l'Art*,
- de l'ensemble des autres établissements de type universités, musées, centres de recherche, écoles d'art et d'architecture, tant français qu'étrangers,

L'INHA accueille tant les chercheurs que les étudiants de ces institutions, et ce à partir de la maîtrise, ce qui n'est pas le cas chez ses homologues étrangers,

Le public est aussi formé d'acteurs du monde professionnel de l'art et du marché de l'art : écrivains en histoire de l'art, architectes, artistes, galeristes, commissaires-priseurs, experts, marchands d'art, éditeurs, documentalistes, journalistes de la presse écrite, radiophonique et audiovisuelle, cinéastes, agents de la répression des fraudes...

ainsi que de particuliers faisant des recherches spécialisées à titre personnel à la recherche de documents n'existant pas en d'autres lieux, collectionneurs privés...

A noter que 30% du lectorat est de nationalité étrangère : Italiens, Américains et Allemands en tête.

L'ensemble de ces publics sera évidemment très sensible à la lisibilité et à l'accessibilité facilitées à l'ensemble des espaces Richelieu / Colbert.

² Compte-rendu dans Les Nouvelles de l'INHA, 16, octobre 2003

2. FORCES DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHEQUES PARTICIPANTES DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'INHA

2.1 LE CATALOGUE, MEDiateUR DES COLLECTIONS

Le catalogue commun des quatre bibliothèques participant au projet, disponible sur la toile depuis décembre 2003, riche aujourd'hui de plus de 580 000 documents, permet, de globaliser, analyser et développer les collections documentaires de la Bibliothèque de l'INHA. Il s'enrichira, en outre, courant 2005 de la conversion rétrospective des catalogues de catalogues de ventes des trois bibliothèques participantes ainsi que de celle du fichier des estampes des XIXe et XXe siècles des collections Doucet.

Une interface encore en développement, propose en particulier une interrogation par type de documents propres aux domaines de l'art et de l'archéologie – catalogues de musées, catalogues d'expositions, livrets de salons, catalogues de ventes - permettant ainsi une recherche fine limitant au maximum les bruits intempestifs.

Ce catalogue collectif thématique a vocation à entrer, dans un avenir assez proche, dans des catalogues collectifs nationaux et internationaux encyclopédiques ou thématiques afin d'atteindre au mieux un public très large et diversifié.

2.2 REPARTITION DES COLLECTIONS EN NOMBRE DE DOCUMENTS

Les bibliothèques participant au projet offrent des collections d'une grande ampleur ; à l'ouverture la Bibliothèque de l'Institut, représentera un total de plus 1,3 million de documents. Elle est déjà riche de*:

	BINHA (Doucet)	BENSBA	BCMN	Total	BENC	Total Avec BENC
Monographies	280 794	100 000	115 000	495 794	119 950	615 744
Catalogues de Ventes	116 714	10 000	80 000	208 570	0	208 570
Périodiques**	81 860	18 750	53 160	153 770	27 000	180 770
Fonds patrimoniaux	354 285		4 000	358 285	2 050	360 335
Total	833 653	128 750	252 160	1 214 563	149 000	1 363 563

* données décembre 2003 pour la Bibliothèque de l'INHA, décembre 2001 pour les 3 autres bibliothèques

**volumes reliés

2.3 BIBLIOTHEQUE DE L'INHA COLLECTIONS JACQUES DOUCET

En 1980, la Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet s'est vu confier la charge du CADIST (Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) en art et archéologie: elle bénéficie ainsi de moyens supplémentaires – crédits, Dépôt légal éditeur (depuis 1997), Dépôt des thèses- en échange desquels elle exerce une mission nationale en matière de collecte de documentation de niveau recherche en histoire de l'art et archéologie, tout particulièrement en langues étrangères, et s'engage à diffuser cette documentation, notamment par le biais du prêt entre bibliothèques. Son public, français et étranger, est en majorité universitaire, néanmoins les milieux des musées et du marché de l'art y ont fréquemment recours.

Le champ d'action, « l'art de tous les temps et de tous les pays » de la Bibliothèque imaginée et rassemblée par Jacques Doucet n'a pu perdurer avec la même ampleur. Les points forts du fonds sont globalement, l'archéologie et l'art de l'antiquité plus particulièrement classique et l'histoire de l'art en Occident et en particulier l'art français ; la peinture et les arts graphiques, la muséologie (incluant tous les types de collections), la théorie de l'art, l'iconographie, sont parmi les domaines les plus développés... Des efforts plus ou moins fournis ont été effectués, depuis le milieu des années 80, soit au profit de secteurs jugés insuffisamment représentés dans le fonds: le cinéma et la photographie dans leurs rapports avec les autres arts ; ou encore insuffisamment présents dans la carte documentaire française : les arts décoratifs, l'architecture des 19^e et 20^e siècles, l'art contemporain ; soit enfin, pour conforter la politique d'acquisition de catalogues de vente et de thèses étrangères, notamment américaines. La littérature étrangère occupe une très large place. En ce qui concerne les périodiques, la politique documentaire vise à acquérir les titres-clés dans chaque domaine et chaque aire linguistique.

Ajoutons que le fonds de la Bibliothèque a été régulièrement enrichi par des dons de bibliothèques de chercheurs.

Actuellement, la Bibliothèque compte plus de 1600 abonnements de périodiques et acquiert annuellement 11000 monographies, thèses et catalogues de vente.

2.4 BIBLIOTHEQUE CENTRALE DES MUSEES NATIONAUX

Si des acquisitions régulières d'ouvrages se font au Louvre dès la monarchie de Juillet, l'organisation d'une bibliothèque à proprement parler remonte au dernier quart du XIX^e siècle. Elle joue dès les années vingt un rôle de service central d'acquisition d'ouvrages pour les musées de Versailles, du Luxembourg et du château de Saint-Germain, étendu ultérieurement à Compiègne, Fontainebleau, Malmaison, Pau et au musée Guimet.

La Bibliothèque prend une nouvelle ampleur avec la création d'un poste de conservateur, pourvu en 1928 par Lucie Chamson (1928-1966), archiviste paléographe, à qui l'on doit notamment l'installation de la salle de lecture actuelle, au deuxième étage du Pavillon des arts, et la création d'un atelier de reliure. Louis Carolus Barré (1966 à 1974) crée la section de Flore, consacrée à la peinture, aux arts graphiques et à la sculpture. Il rassemble et inventorie les manuscrits se trouvant dans le palais et transfère les fonds photographiques conservés à la bibliothèque dans les différents départements du musée du Louvre

La Bibliothèque centrale des musées nationaux est la tête du réseau des bibliothèques des musées nationaux. Depuis l'automne 2003, le catalogue collectif de ces bibliothèques a été inséré dans le catalogue virtuel allemand, spécialisé en histoire de l'art, le V.K.K.

La BCMN couvre l'histoire de l'art occidental de l'antiquité classique au milieu du XIXe siècle, l'antiquité égyptienne, l'antiquité du Proche et du Moyen-Orient et l'art islamique. Elle accorde une place toute particulière aux publications consacrées à l'étude des œuvres : catalogues de musées français et étrangers, catalogues d'expositions, bulletins de musées.

De nos jours, la bibliothèque compte près de 850 abonnements en cours et acquiert annuellement environ 2800 monographies. Une part significative de ses acquisitions se fait par le biais d'échanges avec 400 partenaires internationaux.

2.5 BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS

La bibliothèque, à l'origine destinée aux élèves de l'Ecole, est ouverte aux artistes, historiens de l'art, amateurs et curieux. C'est, avec celle de l'Union centrale des arts décoratifs, une des premières bibliothèques, spécialisée dans le domaine de l'art, ouverte à Paris.

Actuellement elle compte 120 000 ouvrages du XVI e au XX e siècles relatifs à l'enseignement de l'architecture, la peinture, la sculpture, le dessin et la gravure, ainsi que 900 titres de périodiques morts ou vivants. Les séries les plus originales sont les revues d'architecture du XIXe siècle françaises et étrangères.

L'architecture est particulièrement bien représentée avec un notable ensemble d'ouvrages traitant de la théorie, de l'histoire, de l'urbanisme, des techniques de la construction, de la typologie des bâtiments. L'archéologie antique est également bien représentée, ainsi que le domaine des techniques d'art dans les différentes disciplines enseignées traditionnellement par l'Ecole. Il faut signaler la série des livres de relations de voyages correspondant à la rubrique "géographie d'art" du catalogue de Vinet, et celle des traités d'architecture regroupant naturellement des ouvrages français et italiens mais aussi des publications allemandes, flamandes et néerlandaises.

2.6 BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE NATIONALE DES CHARTES

Les collections de la bibliothèque reflètent fidèlement les matières faisant l'objet d'un enseignement à l'École : son fonds est plus particulièrement développé en bibliographie, paléographie et codicologie, sources de l'histoire de France, philologie latine et romane, histoire du droit et archéologie ; il est essentiellement centré sur la période médiévale et sur les sources de l'histoire de France. En outre, sans prétendre rivaliser avec d'autres bibliothèques spécialisées, la bibliothèque de l'École fournit néanmoins aux élèves de l'établissement les principaux instruments de travail et usuels pour les périodes moderne et contemporaine.

Les acquisitions ont été renforcées par des dons successifs de grande valeur à la fois pédagogique et scientifique, comme le fonds Tardif pour l'histoire du droit, Lefèvre-Pontalis pour les domaines de l'archéologie et de l'histoire de l'art, ou plus récemment, le fonds Fournée pour l'histoire de la Normandie et le fonds Régine Pernoud. Aujourd'hui, la bibliothèque représente dans sa spécialité un pôle d'excellence unanimement reconnu: ses collections sont riches de 120 000 volumes, de plus de mille titres de périodiques et d'autant de séries.

3. Procédure de définition de la politique DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

3.1 MISE EN PLACE DE LA PROCEDURE

A partir de mai 2002, a été lancé le chantier de définition de la « Politique documentaire » : trois commissions ont été créées : deux dans les domaines jugés prioritaires par le conseil scientifique de l'INHA, à savoir l'architecture et l'art des XX^e -XXI^e siècles ; une autre commission de cadrage de la politique documentaire générale s'est révélée nécessaire afin de définir globalement les sous-champs de l'histoire de l'art et de l'archéologie, les domaines géographiques et les périodes chronologiques couverts ainsi que les niveaux d'acquisition souhaités –au nombre de trois-.C'est lors des 2 réunions de politique générale qu'a été souhaitée la constitution d'un certain nombre de commissions ou groupes de travail spécialisés, notamment lorsque les domaines étaient couverts de façon très notable par d'autres bibliothèques et qu'il fallait donc préciser s'il y avait un rôle à jouer pour la Bibliothèque de l'INHA.

Le rôle des commissions peut être de traiter une discipline, une sous-discipline ou un type de publication, ou la question de la couverture des disciplines « connexes » à l'art et à l'archéologie. Les propositions des différentes commissions sont mises en commun, confrontées et permettent d'enrichir la définition de la politique documentaire générale. Les commissions ont pour principe de base d'associer un regard croisé bibliothécaire / chercheur et de comparer et enrichir les approches. Les bibliothécaires partenaires ont été régulièrement participantes.

Le catalogue commun des collections de la Bibliothèque est l'instrument permettant d'établir un état des lieux précis des collections, domaine par domaine. Sa réalisation récente implique que ce travail préliminaire participant à la définition de la politique documentaire n'a pu être mené qu'en des sous-domaines de petite envergure.

3.2 COMMISSIONS CHARGEES DE LA DEFINITION DE LA POLITIQUE D'ACQUISITION

3.2.1 Rôle des commissions

La 1^{ère} mission est de faire un état des lieux des collections de la Bibliothèque, de mettre en relief les grandes lignes de force de la politique d'acquisition actuelle des bibliothèques de l'INHA, mais aussi les faiblesses ; c'est aussi de faire l'état des lieux de l'offre documentaire en région parisienne dans le domaine (établissement de fiches précisant la politique documentaire des principales bibliothèques dans le domaine grâce à des rencontres avec les responsables).

Ces étapes franchies, peut être définie la politique d'acquisition de la Bibliothèque de l'INHA : continuation de l'existant, renforcement, élargissement, infléchissement.

Les rapports des commissions constituent une réflexion en marche et non pas une donnée statique.

3.2.2 Commissions par domaines et sous-domaines

- Politique documentaire générale

Chercheurs : INHA

Bibliothécaires : Martine Poulain, Catherine Brand

En deux séances, en juin et juillet 2002, le cadrage général (niveaux d'acquisition, champs documentaires « art » et « archéologie ») a été établi (cf. CR de la réunion du 9 juillet 2002).

Ce cadrage s'enrichira et s'infléchira des avancées des différentes commissions.

- Architecture

Chercheurs : Alice Thomine, Céline Frémaux, Odile Pradel

Bibliothécaire : Juliette Jestaz (BENSBA)

La réflexion a été menée conjointement avec l'équipe de la Bibliothèque de la Cité de l'architecture et avec l'ensemble des bibliothèques parisiennes spécialisées. Le développement récent de l'histoire de l'architecture impose d'élargir la politique documentaire au-delà de l'étude formelle du bâti. Les champs couverts, d'un point de vue historique, seraient, outre l'architecture, l'urbanisme, les jardins, le paysage, le patrimoine monumental.

- Art du XXe-XXIe siècles

Chercheurs : Jean-Marc Poinot, Pierre Wat, Camille Morando, Carla Jasso

Bibliothécaires : Catherine Brand ; Laurence Camous (Bibliothèque Kandinsky), Jeanne Lambert (Médiathèque de l'ENSBA), Elisabeth Ratier (DAP) ont participé à la réflexion.

Les acquisitions sur l'art des XXe-XXIe s. adoptent un regard historique, en favorisant d'une façon générale les ouvrages de synthèse. Les collections seront orientées vers la constitution d'un corpus d'artistes (« classiques » et « émergents »), mais aussi particulièrement attentives à des lieux (musées, galeries), des événements (Biennales, Foires)... Enfin, l'établissement de corpus, d'écrits d'artistes, d'historiens de l'art, de critiques, de conservateurs, de philosophes et de sociologues sera recherché, par une veille constante. En ce qui concerne les artistes « émergents » le projet est de constituer une base de données d'artistes à partir des manifestations régulières mondiales de référence ; la liste présentée ci-dessous n'est pas restrictive :

Zone Europe : *Art Paris / FIAC / Biennale de Lyon / Biennale de Venise / Biennale de Florence / Documenta / Manifesta / Art Basel / Dublin / Valencia / Arco (Madrid)*

Zone Amérique du Nord : *Biennale du Whitney Art Museum / Art Basel Miami*

Zone Amérique du Sud : *Biennale de Sao Paulo, Biennale de Porto Alegre*

Zone Afrique : *Biennale de Dakar / Biennale de Johannesburg*

Zone Moyen Orient : *Biennale d'Istanbul / Biennale du Caire / Biennale d'Alexandrie*

Zone Asie : *Biennale de Taipei / Biennale de Gwangju / Biennale de Shangai*

Zone Australie : *Biennale de Sydney / Biennale de Brisbane*

- Arts du spectacle / Musique

Chercheurs : Jean-Michel Nectoux, Tarek Berrada, Thomas Jacquau

Bibliothécaires : Catherine Brand / Anne Delima

A la Bibliothèque Gaston Baty Mme Scherer a été associée à notre démarche.

Cette commission s'est mise en place en décembre 2002, en interne dans un premier temps. Sur le Quadrilatère Richelieu, ce sont les départements spécialisés de la BnF –Musique, Arts du spectacle- qui présentent des collections documentaires et patrimoniales importantes. Néanmoins l'axe de recherche du DER consacré aux rapports entre les Beaux-arts, la musique et le théâtre implique que la Bibliothèque complète sa collection de documents de référence (niveau 1) traitant des décors, des costumes, des arts du spectacle et de l'iconographie musicale. L'état des lieux des collections de la Bibliothèque de l'INHA a été fait et révèle un fonds modeste mais bien ciblé.

▪ Arts décoratifs

Chercheurs : Thibault Wolersperges / Jean-Louis Gaillemin

Bibliothécaires : Sandra Rony / France Bachet,

G. Delaporte (UCAD), M. Casiot (Bibliothèque Forney) ont participé à la réflexion.

La Bibliothèque Forney et surtout la Bibliothèque de l'Union centrale des art décoratifs aux collections patrimoniales très riches, exerçant actuellement un suivi très limité des publications étrangères, à l'exception de celles de langue anglaise, la Bibliothèque de l'Institut souhaite continuer à développer ce secteur notamment par l'acquisition de publications étrangères synthétiques.

L'état des lieux de la collection de la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art a été fait en ce qui concerne le mobilier.

▪ Cinéma

Chercheur : Irène Bessière

Bibliothécaire : Catherine Brand

A la BIFI Mme Sauroma a été associée à notre démarche.

Les collections majeures dans ce domaine sont celles de la Bibliothèque de l'Institut français du Film. La Bibliothèque de l'INHA se bornera à constituer un fonds de référence en liaison avec les travaux du Département des Etudes et de la Recherche axés sur « l'histoire du cinéma », les « Européens dans le cinéma américain » et « le cinéma, créateur de mythologie » mais aussi tourné vers la relation entre le cinéma et les autres arts. L'état des lieux de la collection de la Bibliothèque a montré une collection déjà conséquente d'ouvrages de référence.

▪ Interdisciplinarité

Chercheurs : Dominique Poulot / Eveline Pinto et Priscillia Ganga (Philosophie)

Bibliothécaires : Martine Poulain / Catherine Brand / Anne Delima

Pour chaque discipline des chercheurs et bibliothécaires extérieurs seront sollicités.

L'interdisciplinarité entre l'histoire de l'art, l'archéologie et les disciplines suivantes sont à approfondir :

ANTHROPOLOGIE / ETHNOLOGIE

GEOGRAPHIE

HISTOIRE

LITTÉRATURE

PHILOSOPHIE

RELIGION / MYTHOLOGIE / cosmologie

SCIENCES SOCIALES

SCIENCES DE LA NATURE ET MATHEMATIQUES
Seule la PHILOSOPHIE a été mise en chantier.

3.2.3 Commissions par types de documents

D'autres commissions étudiant les champs disciplinaires par type de documents ont aussi été jugées nécessaires afin de mieux évaluer et développer les collections.

- Périodiques

Chercheurs : Philippe Sénéchal / BHA

Bibliothécaires : Catherine Brand / Catherine Granger (BCMn)

Cette commission, sera divisée en sous-commissions co-pilotées avec l'aide de chercheurs spécialistes des périodes chronologiques. L'indexation matière des périodiques, étape nécessaire à l'appréhension fine de la collection a été commencée à la Bibliothèque en décembre 2003 ; un an plus tard, l'ensemble des titres en abonnement devait être indexé. Les périodiques présentés en libreaccès seront étudiés dans le cadre de ces groupes de travail.

- Catalogues de ventes

Chercheurs : Monica Preti-Hamard, Burton B. Fredericksen, Philippe Sénéchal, Patrick Michel (Université de Bordeaux III), Benjamin Perronet (historien d'art) et Pierre Rosenberg (de l'Académie française, président directeur-honoraire du Musée du Louvre)

Bibliothécaires : Catherine Brand, Georges Fréchet / Catherine Granger (BCMn)/ Caroline Rives (BnF), Marie-Cécile Comerre (Documentation Drouot), Amélie Naux (Bibliothèque de l'Institut Wildenstein), Dominique Dumas (Bibliothèque du Musée des Beaux-Arts de Lyon), Béatrice Krikorian (Bibliothèque de l'UCAD).

Les compétences de la commission sont les suivantes :

- Politique d'acquisition : extension des abonnements, reprints ou acquisition de ventes anciennes, archives sur microformes de grandes firmes reproduisant les œuvres d'art passées en vente, abonnements à des bases de données.
 - Etablissement d'une cartographie des collections françaises.
 - Catalogage : niveaux, enrichissements.
 - Constitution d'une base de données de plus grande extension du type de la base Scipio?
- Rapports avec les autres institutions publiques et privées.
- L'offre au public et la communication dans la future Bibliothèque de l'INHA : les catalogues de ventes et les documents concernant l'histoire du goût, le marché de l'art.

3.2.4 Commissions prévues à mettre en place

En général, le rythme soutenu des séances des commissions n'a pu être tenu que jusqu'à la fin du premier semestre de l'année 2003 et l'ouverture vers des partenaires extérieurs n'a parfois pas été faite, un travail de « débroussaillage » préliminaire étant nécessaire. A l'automne 2004, les commissions anciennes vont se développer –notamment celle concernant les périodiques et de nouvelles se mettre en place selon le programme suivant :

- L'Archéologie, divisée en sous-commissions, selon les époques, les aires géographiques ainsi que les sous-domaines,

- L'Édition électronique,
- Les Thèses

3.3 LES CHANTIERS D'ACQUISITIONS RETROSPECTIVES

Outre la mise en place des procédures de définition de la politique documentaire de la Bibliothèque de l'INHA, une autre approche de la complétude des collections a été entreprise parallèlement : des chantiers d'acquisitions rétrospectives visant à renforcer les collections thématiques existantes ont été définis, les deux actions se répondant et s'enrichissant mutuellement.

3.3.1 Mise en place des chantiers

Dès la fin de l'année 1999, des plans pluriannuels importants d'acquisitions rétrospectives, notamment en regard de programmes de recherches de l'INHA, ou visant à compléter des secteurs linguistiques, typologiques, géographiques insuffisamment couverts ont été mis en oeuvre.

Sont considérées comme rétrospectives les acquisitions datant de deux ans et plus ; les documents les plus anciens acquis, dans ces chantiers, sont des années 1930. Elles visent donc à rendre plus homogènes les collections de la Binha.

Ces plans de rattrapage, qui ont été mis en place avec l'appui de chercheurs de l'INHA – conseillers scientifiques, mais aussi chargés d'étude-, tiennent compte des fonds des bibliothèques participantes et ont été engagés en coordination avec elles. En outre, les vérifications systématiques faites sur les catalogues collectifs nous permettent de mieux cerner notamment les collections françaises spécialisées et donc de ne pas les doubler.

3.3.2 Les principaux chantiers engagés

Ils concernent :

- Les collections et suites éditoriales concernant l'art et l'archéologie -époques antique et médiévale-,
- Les catalogues raisonnés d'artistes,
- Les catalogues de musées,
- Les congrès en histoire de l'art et archéologie,
- Les inventaires monumentaux,
- Les « mélanges » en histoire de l'art et l'archéologie,

- Les éditions universitaires et muséales grecques,
- Les éditions universitaires des Etats-Unis, du Canada, d'Espagne,
- L'édition slave,

- L'architecture contemporaine,

- L'art du XXe siècle –notamment la sculpture, l'art de l'Amérique latine, de l'Afrique, les manifestations récurrentes de type biennale, le phénomène de mondialisation de l'art contemporain - en liaison avec l'axe de recherche « *Art et architecture dans la mondialisation* »,

- La critique d'art

- Les écrits théoriques,

- L'esthétique et la philosophie de l'art au XXe siècle,

- La couleur,

- Les écrits d'historiens de l'art et notamment des historiens de l'art actifs en France. Ce dernier axe est travaillé avec les chercheurs de l'axe de recherche « *Histoire de l'histoire de l'art* » de l'INHA et vise en premier lieu à compléter les titres essentiels manquants dans le fonds mais aussi à enrichir la base bio-bibliographique en constitution des historiens de l'art actifs en France et à présenter la cartographie française des bibliothèques possédant des fonds d'importance, en tout 1^{er} plan la BnF.

- L'histoire de l'archéologie en Europe, en liaison avec l'axe de recherche « *Archives de l'archéologie* »,

Hors un chantier concernant la mondialisation induit des travaux menés dans le cadre de l'axe de recherches du DER, avant d'engager d'autres thématiques d'envergure, il convient de mener à bien les acquisitions lancées.

3.3.3 Objectifs des chantiers d'acquisitions rétrospectives et complémentaires

Les enrichissements évoqués plus haut sont aussi menés en tenant compte des bibliothèques numériques, telles *Gallica* ou le chantier « *Classiques de l'histoire de l'art* » conduit par le Service du patrimoine de la Bibliothèque en coopération avec des chercheurs et des bibliothécaires internes et externes.

○ Objectif quantitatif

Les plans d'acquisitions rétrospectives, en très large majorité consacrés aux documents étrangers, sont engagés sur plusieurs années. Environ 30 000 documents devraient être acquis avant l'ouverture de la future bibliothèque. Parallèlement, les plans d'acquisitions courantes devront se développer en tenant compte du renforcement du niveau d'acquisition de certains axes et des nouvelles thématiques engagées.

○ Typologie de documents

Jusqu'à présent les acquisitions se sont principalement portées vers les monographies, faisant ou non partie de suites et collections et les catalogues d'expositions, ainsi que les écrits théoriques sur support papier. Les titres manquants en antiquariat pourront faire l'objet de numérisation.

L'édition électronique, les thèses sont les prochains champs d'action, en partenariat avec les bibliothèques des sites Richelieu - Colbert.

Les périodiques ont aussi fait l'objet d'acquisitions de microfilms de collections complètes, n^{os} isolés, têtes de collections, ainsi que de microfilmage et devront faire l'objet de plans concertés d'acquisition, microfilmage et numérisation, en liaison avec les partenaires immédiats et tout particulièrement la BnF mais aussi avec le réseau des bibliothèques spécialisées, afin d'offrir une couverture globale plus riche, notamment électronique.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
Nombre de documents acquis*	139	516**	3336	1600	5000***	5000***	5000***	5000***	5000***	

* La Bibliothèque de l'Ecole nationale des chartes qui a poursuivi ses acquisitions sur subvention INHA sur son propre logiciel n'est pas mentionnée ici

** Dont microfilms de collections complètes de périodiques

*** Prévisions

3.4 AUTRES APPROCHES

3.4.2 Les Bibliographies de chercheurs

Le développement des collections bénéficie aussi des rencontres et échanges avec les chercheurs étrangers confirmés ou faisant partie de la jeunesse présents pour une durée plus ou moins longue à l'INHA, oeuvrant tout autant sur leurs investigations personnelles que sur les axes de recherche de l'INHA : en exemple, de jeunes chercheurs - boursiers ou stagiaires relevant d'institutions telles que le Getty Research Institute ou la Compagnia di San Paolo- spécialistes de champs artistiques, apportent leur expertise à la bibliothèque en établissant des bibliographies thématiques dont l'approche a été construite ensemble ; de plus ils favorisent des liens avec des institutions lointaines – publiant une littérature totalement inexistante en France, très rare en Europe- en vue d'une politique d'échanges.

L'approche est complémentaire de celle adoptée pour les chantiers d'acquisitions rétrospectives, puisqu'elle ne vise pas seulement à compléter les collections existantes des bibliothèques participant au projet, mais à élargir rétrospectivement les champs artistiques ou de recherche couverts. Ces actions ne seront pas ponctuelles, mais soutenues à l'avenir par les acquisitions courantes.

Citons :

- L'Histoire des collections en Italie,
- L'Art contemporain en Amérique latine,
- L'Art africain,
- Le Phénomène de globalisation de l'art contemporain.

Nous avons aussi bénéficié de l'aide de jeunes chercheurs français, en année de DEA, tenus d'effectuer un stage professionnel, qui en contrepartie d'une formation en recherche documentaire, ont oeuvré sur des thématiques relevant de leur spécialité et intéressant notre démarche.

Thématiques engagées :

- les périodiques traitant de l'architecture et du patrimoine
- L'édition russe – archéologie, histoire de l'art contemporain, architecture, art des jardins...-

3.4.3 La place de l'audiovisuel

Ce domaine documentaire a fait l'objet d'un projet³ confié à une équipe de 7 élèves de l'ENSSIB, remis en juillet 2003. Il tient compte de l'offre audiovisuelle des autres bibliothèques de référence parisiennes, en particulier la BnF (Département de l'audiovisuel sur le site Tolbiac) et propose la constitution d'un fonds regroupant des sources audiovisuelles essentielles à la recherche, très dispersées ainsi que la production des chercheurs. Les plans d'acquisition dans ce domaine ne seront développés que dans les deux années précédant l'ouverture de la bibliothèque.

4. Politique de développement des collections dans les disciplines « art et archeologie »

L'ensemble des analyses faites au sein des commissions ainsi que les consultations faites durant ces mois auprès de chercheurs extérieurs permettent de proposer une préfiguration de la politique documentaire de la future bibliothèque. Cette première approche sera complétée par les travaux des nouvelles commissions mises en place et sujette à réactualisation régulière, notamment du fait de l'émergence de nouveaux champs de prospective.

4.1. PRINCIPES GENERAUX

- Le développement du fonds s'effectue, dans les champs d'excellence, dans une volonté d'ouverture, afin de proposer toute la diversité :
 - des formes de la création artistique,
 - des approches historiques successives des disciplines,
 - des approches critiques,
 - des approches interdisciplinaires,
 - de l'enseignement des disciplines.

- Les documents acquis sont de niveau recherche, cette distinction étant parfois plus délicate à définir pour les ouvrages concernant l'art contemporain.

- La valeur du texte prime sur la langue dans laquelle il est écrit, la Bibliothèque de l'INHA étant particulièrement tournée vers une approche multilingue et donc mondiale des disciplines.

³ La Place de l'audiovisuel à la Bibliothèque de l'INHA. Enssib, 2003

- D'une façon générale, les « beaux livres » sont exclus des acquisitions, sauf si leur iconographie est remarquable, soit en qualité soit en étendue, et ce même si le texte n'est pas de niveau recherche.
- La documentation ancienne est recherchée, dans les domaines d'excellence (niveaux 2 et 3).

4.2 NIVEAUX D'ACQUISITION

Rappelons que les documents privilégiés, sont, dans les champs documentaires « Art et archéologie » les sources, les outils de la recherche et les résultats de la recherche.

La Bibliothèque de l'INHA, en sa qualité de bibliothèque dédiée à la recherche, organise ses acquisitions selon trois niveaux seulement, dérivés de la méthode dite « Conspectus »⁴.

Suivant les champs documentaires –définis par les disciplines (divisées en domaines et sous-domaines), les aires géographiques, les périodes chronologiques – le niveau des acquisitions tend plus ou moins à l'exhaustivité.

Les types de documents, relevant des ouvrages ou thèses, énumérés ci-dessous, se déclinent en fonction du domaine traité. Parallèlement, la collection de périodiques offerte est de plus en plus importante – en nombre, en aires géographiques couvertes, tant au point de vue de l'édition qu'au point de vue des domaines - suivant le niveau recherché.

○ NIVEAU 1

En somme, le minimum obligatoire :

Guides et répertoires de sources, bibliographies principales, catalogues raisonnés, collections permanentes publiques et privées, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, principales monographies générales, principaux textes théoriques, périodiques principaux.

Dans le cas où la Bibliothèque acquiert seulement à ce niveau, dans les champs disciplinaires de l'histoire de l'art et de l'archéologie, aussi bien que dans les domaines interdisciplinaires, le parti pris est de présenter cet ensemble sous forme de documents récents, sur tous supports, étrangers aussi bien que français, en libre-accès ; en effet, ils sont une introduction, une définition d'un domaine ainsi qu'une indication de l'amplitude de l'information disponible dans d'autres fonds.

○ NIVEAU 2

Tout le niveau 1
Plus :

⁴ CALENGE Bertrand.- Conduire une politique documentaire.- Cercle de la librairie, 1999.

Bibliographies secondaires, tous congrès, monographies générales secondaires, principales monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), rapports de fouilles, études de sites et de lieux, catalogues de ventes, thèses publiées, périodiques spécialisés.

Ce niveau offre un rassemblement de matériaux majeurs qui favorisent la recherche indépendante ; il propose notamment une importante collection de monographies et de périodiques très spécialisés.

○ NIVEAU 3

Les niveaux 1 et 2

Plus :

Monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise.

Le niveau 3 vise l'exhaustivité, autant que possible, notamment du point de vue des langues et des publications anciennes ; il est obligatoirement réservé à des champs délimités, par exemple l'art français, ou encore restreints étant donné le petit nombre de publications, telles les monographies consacrées à la sculpture, du moyen-âge à l'époque contemporaine.

4.3 LISIBILITE

La lisibilité des collections découle de la cohérence et de l'homogénéité des niveaux d'acquisition dans les champs thématiques, géographiques, temporels que la Bibliothèque entend couvrir et ce tout particulièrement dans ses champs d'excellence couverts aux niveaux 2 ou 3. Cette lisibilité tient aussi à l'affirmation claire :

- des champs couverts au niveau « basique » dit niveau 1,
- des types de documents exclus -littérature grise, en certains domaines- publications officielles, livres d'artistes...

Cette lisibilité est recherchée sur l'ensemble des 3 fonds constitutifs de la future bibliothèque dont il convient de faire une entité. Le catalogue commun en est l'outil d'appréhension et d'évaluation. Un état des lieux des fonds, et notamment des niveaux de collection, en appliquant la méthode *Conspectus* exposée au chapitre « niveaux d'acquisition » a commencé, par des champs documentaires marginaux et devrait être mené de façon systématique.

4.3.1 Cohérence des collections

Des politiques de développement à long terme des collections Jacques Doucet ont permis de les accroître de façon cohérente. Néanmoins, au fil des ans, l'intensité des acquisitions a pu varier : un champ bien développé globalement, le fut moins certaines années, car les fonds des bibliothèques sont, évidemment, le reflet d'époques successives qui témoignent, outre la

puissance des moyens financiers et en personnel à disposition, de la spécialisation des bibliothécaires, de l'implication des chercheurs et des conservateurs ainsi que de la qualité des fournisseurs, des tendances épistémologiques de la recherche et inévitablement de l'histoire du goût.

Les collections des autres bibliothèques participantes ont elles aussi connu des périodes riches mais aussi des revers. Il convient maintenant de compléter les collections dans les domaines d'excellence réaffirmés.

4.3.2 Domaines couverts au premier niveau

La cohérence implique aussi que soient explicités les champs documentaires –temporels, spatiaux, thématiques- couverts seulement au niveau I. En effet, des domaines d'excellence anciens ont été parfois abandonnés, faute de moyens certes, mais aussi parce qu'une institution notable assurait la couverture ou prenait la relève. Citons ces exemples en ce qui concerne les collections de la Bibliothèque Doucet :

- La Préhistoire, couverte par la Bibliothèque du Musée de l'Homme, CADIST en ce domaine et par la Bibliothèque du Musée des Antiquités nationales,
- L'Égyptologie couverte par le Cabinet d'Égyptologie du Collège de France,
- L'Ethnologie, l'Ethnographie, couvertes par la Médiathèque du Quai Branly
- L'Extrême-Orient, couvert par la Bibliothèque du Musée Guimet,
- La Numismatique, couverte par le Département des Monnaies et médailles, BnF,
- Le Costume couvert par la Bibliothèque du Musée des arts de la mode et du costume et la Bibliothèque du Palais Galliera,
- Les arts du spectacle, BnF
- L'Épigraphie couverte par la Bibliothèque de l'École normale supérieure, la Bibliothèque nationale de France, l'École des Chartes ainsi que les Bibliothèques Gernet et Glotz.

Une inflexion sera apportée en ce qui concerne le champ géographique asiatique couvert à l'époque contemporaine à travers le phénomène de la mondialisation.

4.3.3 Politique d'acquisition

Signalons, en particulier, que les politiques d'acquisition et ce, avec plus ou moins d'ampleur, viseront à soutenir les axes et programmes de recherche de l'INHA présents et à venir. Ces axes et programmes qui en découlent ont de fortes résonances entre eux et participent au maillage du fonds:

- ainsi les programmes de recherche « *Histoire du goût* », « *Histoire de l'histoire de l'art* » , « *Histoire de l'architecture* » ou encore « *Histoire de l'archéologie* »...relèvent du 1^{er} cas car ils recouvrent des typologies de documents – tels les catalogues de ventes ou les catalogues de musées - des fonds anciens, conséquents et nourris régulièrement, ou encore des thématiques peu couvertes par d'autres établissements.

- dans le cas d'axes de recherche pour lesquels un appui documentaire important n'existe pas à la Bibliothèque de l'INHA, mais en d'autres lieux, le rôle de la Bibliothèque sera d'accompagner la recherche en offrant au minimum une collection de documents de niveau I. Ainsi, les axes de

recherche interdisciplinaire de l'INHA, concernant l'étude des *relations entre les arts figurés et la création dans le domaine musical, théâtral et cinématographique* peuvent s'appuyer sur les richesses patrimoniales et de type sources des Départements spécialisés de la BnF ou la Bibliothèque du Film. Néanmoins, certaines thématiques pourront faire l'objet d'acquisitions plus soutenues de niveau 2, en particulier étrangères.

4.4 LACUNES

La politique de développement de la Bibliothèque s'inscrivant dans un environnement informatique et de coopération documentaire, sa mission est aussi de présenter à son public l'alternative que sont les autres ressources documentaires existantes, notamment celles des partenaires proches ; les catalogues collectifs mis en place autorisent une telle approche.

Par ailleurs, une présentation cartographique des ressources documentaires françaises spécialisées sera mise à disposition sur le site Web de l'INHA à l'été 2005⁵.

Il est donc clair que sont différenciés les manques, accessibles en d'autres lieux et non sujets d'acquisition, des lacunes qui justifient une acquisition. A titre d'exemple, les catalogues raisonnés d'artistes sont jugés indispensables; même présents en d'autres lieux, ils sont recherchés.

4.5 LIMITES GEOGRAPHIQUES

Si la Bibliothèque de l'INHA concentre ses efforts sur l'art occidental, de la Grèce ancienne au monde contemporain, c'est l'ensemble des continents qui entre dans les champs de couverture documentaire de la Bibliothèque, les niveaux n'atteignant pas la même intensité, selon l'époque ou le domaine.

Schématisation des niveaux d'acquisition souhaités:

<i>France</i> :	niveau 3
<i>Europe</i> :	niveaux 2 et 3
<i>Amérique</i> :	niveaux 1 et 2
<i>Afrique</i> :	niveaux 1 et 2
<i>Asie</i> :	niveaux 1 et 2
<i>Océanie</i> :	niveaux 1 et 2

Rappelons que les fonds d'origine (collections Jacques Doucet et BCMN) n'avaient pas de limites géographiques, ils sont très complets et en ce qui concerne *l'Europe*, en moindre mesure *l'Amérique du Nord*, mais aussi *l'Egypte*, *le Proche-Orient*, *l'Islam*, *l'Asie centrale*, *l'Inde et l'Extrême-Orient*. Ces 2 derniers territoires, pris en compte par la Bibliothèque du Musée Guimet, n'ont pas fait l'objet d'acquisitions soutenues depuis des décennies, hors publications consacrées aux collections muséales, ou dans une moindre mesure à l'art contemporain.

⁵ Réactualisation sous forme électronique de « *Les Sources en histoire de l'art* » / Nicole Picot, Marie Claude Thomson .- Paris : ABF, 1993

En ce qui concerne *l'Égypte*, les fonds ont continué à être abondés principalement par la BCMN. Les acquisitions de la Bibliothèque d'art et d'archéologie et de la Bibliothèque centrale des musées nationaux consacrées aux aires du Proche-Orient ont principalement porté sur les antiquités et les rapports de fouilles.

Enfin, la documentation concernant *l'Afrique* - hormis *l'Afrique du Nord- l'Amérique centrale et du Sud, l'Océanie*, a été peu développée et recouvre principalement les époques extrêmes, temps anciens et époques moderne et contemporaine.

Les collections de la Bibliothèque se doivent de présenter la richesse des formes de l'art développées par des peuples ou des nations, ainsi à titre d'exemple, l'art de Gandhara, l'art étrusque, l'art français, l'art italien, l'art anglais..., avec un regard particulier vers les régions, les villes, dans l'idée que des centres majeurs peuvent être tout autant dans les « provinces » que dans les « capitales ». Les marges, les points d'échanges et de contacts sont particulièrement intéressants. La complétude est tout particulièrement recherchée en ce qui concerne la littérature étrangère concernant l'art français

4.6 LIMITES CHRONOLOGIQUES

A l'origine, les collections Doucet englobaient l'art de tous les temps, mais, depuis bon nombre d'années, les acquisitions relevant des temps pré-et protohistoriques relèvent principalement de la documentation de type outils de référence.

Les niveaux d'acquisition, liés par ailleurs aux aires géographiques, ainsi qu'il a été dit plus haut, sont présentés, de façon simplifiée, ainsi :

<i>Pré-et Protohistoire</i>	niveau 1 à 2:
<i>De l'Antiquité au XXIe siècle :</i>	niveaux 1, 2 et 3

Le champ documentaire couvrant la « *Pré-et Protohistoire* », pris en charge par un CADIST, la *Bibliothèque du Musée de l'Homme*, et domaine de collecte de la *Bibliothèque du Musée des Antiquités nationales*, sera couvert de façon sélective :

- d'une part par les outils essentiels de niveau 1,
- mais aussi par rapport au fait esthétique plus qu'au fait archéologique –avec une exception, les rapports de fouilles de sites « multi-époques » du monde européen et méditerranéen déjà existants dans le fonds.

En ce qui concerne l'Antiquité, c'est l'Antiquité classique qui est principalement notre champ d'action, mais des acquisitions seront néanmoins effectuées sur l'ensemble du Bassin méditerranéen, avec des incursions vers l'Indus, afin de mieux cerner les influences réciproques des civilisations et ce en concertation avec les bibliothèques spécialisées citées plus haut.

Quant à la couverture de l'époque du Moyen-Age et de l'époque moderne, suivie avec continuité, elle ne peut être menée qu'en complémentarité avec les autres bibliothèques de

référence, à savoir le *Centre d'Etudes supérieures sur les civilisations du Moyen-Age* à Poitiers (pôle associé de la BnF), la *Bibliothèque de l'Ecole nationale des chartes*, la *Bibliothèque Byzantine* ou encore le *Centre d'études supérieures de la Renaissance*.

Ainsi qu'il a été dit précédemment, à la demande du Conseil scientifique et en cohérence avec l'effort amorcé depuis plusieurs dizaines d'années par la Bibliothèque Doucet, les acquisitions seront soutenues à l'époque contemporaine, notamment en ce qui concerne les arts plastiques et l'architecture, autour de l'émigration afro-asiatique, en corrélation avec l'axe de recherche « *Post-colonialisme et mondialisation* ».

En ce qui concerne l'art ou l'architecture de l'époque très contemporaine, l'art en train de se faire, la Bibliothèque adopte un regard historique a posteriori et acquiert principalement des ouvrages de synthèse, esthétiques ou monographiques ; néanmoins, une collection de périodiques bien ciblée révélera l'actualité de l'art.

Une réflexion est en cours avec la *Bibliothèque Kandinsky*, qui recentre sa politique d'acquisition sur les artistes faisant partie des collections du Musée national d'art moderne, avec la *Médiathèque du Musée du Quai Branly*, ainsi qu'avec la *Bibliothèque universitaire des langues et civilisations*.

4.7 ETABLISSEMENT DES LIMITES GEOGRAPHIQUES ET CHRONOLOGIQUES PAR NIVEAUX D'ACQUISITION

En résumé, la couverture documentaire s'exprime par une approche disciplinaire, divisée en domaines et sous-domaines, mais aussi par une approche selon les espaces et le temps. Ce tableau synthétique trace à grand traits les niveaux d'acquisition globaux d'après cette approche temporelle et spatiale. Dans un même espace et à une même époque, l'intensité (ou le niveau) des acquisitions est plus ou moins soutenue suivant le domaine ou sous-domaine :

Niveaux d'acquisition théoriques établis d'après la couverture chronologique et spatiale					
	Pré-Protohistoire	Antiquité	Moyen-Age	Période moderne	Période contemporaine
France	1	3	3	3	2 à 3
Europe	1	2	2	2	2
Afrique du Nord	1	2	1 à 2	1 à 2	2
Afrique	1	1	1	1	1 à 2
Proche Orient	1	1 à 2	1 à 2	1 à 2	2
Asie Centrale	1	1	1	1	1
Inde	1	1	1	1	1

Extrême Orient	1	1	1	1	2
Amérique du Nord et du Sud	1	1	1	1 à 2	2

4.8 LIMITES CULTURELLES

Des formes artistiques, souvent à résonance religieuse, sont produites par des cultures qui n'ont pas d'espace géographique délimité. Citons notamment:

- l'art byzantin
- l'art chrétien
- l'art juif
- l'art musulman

Les formes artistiques développées par ces cultures entrent dans nos champs de couverture à un niveau plus ou moins élevé, suivant les domaines et sous-domaines.

4.9 LANGUES ET PAYS DE PUBLICATION

D'une façon générale, c'est la qualité du texte qui doit primer par rapport à la langue dans laquelle est écrit le document. En pratique, la majorité des acquisitions, soit 70 à 80%, est faite dans les langues européennes majeures : français, anglais, allemand, italien, espagnol...

Les publications sont, en principe, recherchées dans la langue d'origine. Les traductions françaises sont acquises pour les ouvrages de référence, dans les autres cas, seulement si le texte est conséquent. En ce qui concerne les langues rares, une traduction même non française, plus accessible, peut être acquise.

La Bibliothèque de l'INHA entend en outre élargir sa couverture géographique éditoriale en des secteurs très mal couverts dans l'Hexagone :

- en Europe, par des acquisitions de publications des Pays nordiques, Pays-Bas, Danemark, Suède, Finlande ; l'amorce de cette accentuation fut prise en 2000, dans un premier temps, dans le cadre du « Réseau Archéologie en Ile-de-France » puis étendu au domaine art et architecture; de l'Est – la Russie - et du Sud-Est – la Grèce-. Il est souhaité, en outre, de porter des efforts sur les publications, référencées notamment dans la BHA, peu présentes en France d'autres pays aux confins de l'Europe, tels que la Turquie.

- en ce qui concerne le Continent américain, au Nord, seuls les Etats-Unis étaient suivis avec une certaine amplitude : nous étendons la couverture à la littérature canadienne, notamment en ce qui tient à l'architecture. En outre, la demande réitérée des chercheurs face à une carence en France de la couverture éditoriale artistique sud-américaine corroborée par l'interrogation des catalogues collectifs français nous incite à développer la collecte de la littérature de cette aire.

Il est envisagé, de plus, de procéder à des campagnes ponctuelles, très limitées mais récurrentes, d'acquisition d'ouvrages en langues rares, par exemple, du Moyen-Orient, d'Extrême-Orient –

Inde, Chine, Japon- et d'Afrique, qui, d'une part, demandent des spécialistes linguistiques - à noter, néanmoins l'importance grandissante de l'édition en langue anglaise en Extrême-Orient- et sont des champs linguistiques ou géographiques d'autres institutions - Médiathèque du Quai Branly, Musée Guimet, Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, Bibliothèque nationale de France. Notre quête se limiterait principalement, à l'art des XXe et XXIe siècles.

Actuellement les acquisitions étrangères représentent 70% des acquisitions globales de la Bibliothèque de l'INHA, le pourcentage étant encore plus élevé pour les acquisitions rétrospectives.

4.10 MARGES

4.10.1 Disciplines « connexes »

Le décloisonnement des disciplines, initié depuis de nombreuses années dans le monde anglo-saxon, a ouvert des champs de recherche divers et enrichissants pour l'histoire de l'art et l'insère dans une problématique générale et dans une dialectique. Nous souhaitons donc favoriser une conception renouvelée de l'histoire de l'art en proposant une collection « interdisciplinaire ». La 1^{ère} estimation quantitative de cette collection se situe autour de 5 000 documents.

La « collection interdisciplinaire » présentée en libre-accès, sera constituée en harmonie et en concertation avec celles offertes par la Bibliothèque de l'Ecole nationale des Chartes ainsi que la BnF dans la Salle ovale, salle de référence des départements spécialisés du site Richelieu , ainsi que les bibliothèques installées sur le Carré Colbert, notamment en ce qui concerne les corpus d'auteurs. Une réflexion documentaire a déjà été initiée avec la Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Chartes, la BnF en ce qui concerne le canevas général des offres respectives. Avec l'INP, dont les fonds documentaires sont particulièrement orientés sur les pratiques des professionnels relevant du patrimoine, se dessine une couverture non redondante des domaines de l'économie de l'art ou de la sociologie du patrimoine etc.

La démarche adoptée prévoit l'établissement de fiches par champ de recherche et s'articule de la façon suivante :

- Approche de la discipline : Thématiques / Corpus d'auteurs / Terminologie / Outils de la recherche.
- Personnes et lieux de référence.
- Questions / Remarques.

La Liste des disciplines et domaines à étudier a été établie en juillet 2002, lors de la 2^{ème} réunion de la commission « de politique documentaire générale » et réactualisée à la fin du printemps 2003, dans le cadre de la commission « Interdisciplinarité »

- ANTHROPOLOGIE / ETHNOLOGIE
- GEOGRAPHIE
 - Géographie universelle : ouvrages généraux
 - Géographie culturelle
 - Voyages

- Guides
- Atlas historiques
 - HISTOIRE
- Ouvrages généraux : chronologie, histoire universelle
- Histoire culturelle
- Propagande / Politique
 - LITTERATURE
- Critique
- Sémiologie / linguistique
- Textes littéraires de référence
 - PHILOSOPHIE
- Esthétique
- Psychanalyse
- Psychologie de l'art
- Langage, interprétation
- Epistémologie
- Histoire des sciences
 - RELIGION / MYTHOLOGIE / COSMOLOGIE
- Textes fondateurs
 - SCIENCES SOCIALES
- Sociologie : art / culture, institutions culturelles, politique, patrimoine, études culturelles, marketing, étude des publics, media
- Economie : art, gestion
- Droit : archéologie, patrimoine, reproduction, copyright...
- Education / Enseignement
 - SCIENCES DE LA NATURE ET MATHÉMATIQUES
- Optique / théorie des couleurs / perception des couleurs / perspective
- Mathématiques : nombre d'or, (logique, phrénologie, évolution de l'espace)
- Médecine : anatomie

Les acquisitions ont jusqu'à présent seulement porté sur le *domaine philosophique* –philosophie de l'art, esthétique... en s'orientant notamment sur les écrits de philosophes français du XXe siècle, sans la lecture desquels, il est impossible de comprendre la recherche américaine actuelle. La thématique « *couleur* » a aussi fait l'objet d'un plan d'acquisition en liaison avec des spécialistes extérieurs.

Les autres sous-champs philosophiques ont été abordés naturellement, des dossiers ont été constitués, mais ces domaines seront traités quand leur approche sera construite.

4.10.2 Sciences auxiliaires de l'archéologie et de l'histoire de l'art

EPIGRAPHIE
 HERALDIQUE
 PAPHYROLOGIE

NUMISMATIQUE

Ces domaines, de tous temps ont été assez peu couverts par les trois bibliothèques constituantes du projet Bibliothèque, à l'exception de l'épigraphie (BCMNB-Bibliothèque Doucet) et la numismatique (Bibliothèque Doucet). Certains sont des pôles d'excellence de nos partenaires immédiats des Sites Richelieu – Colbert, la BnF, les Bibliothèques Gernet et Glotz. Une réflexion documentaire a déjà été largement initiée avec la Bibliothèque de l'École Nationale des Chartes, celle-ci développant ses collections, notamment à travers le « chantier lacunes ». Le niveau d'acquisition souhaité est le niveau 1, sélectif.

5. Les domaines d'acquisition

Les collections sont constituées selon des niveaux d'acquisition, mentionnés de façon globale (voir en 4.2) et sujets à variation suivant les aires géographiques et les périodes historiques, les types de documents. Elles sont de deux ordres :

- *des collections de référence pour l'ensemble de l'histoire de l'art et de l'archéologie mondiales*, dans une optique encyclopédique, didactique et de mise en perspective des connaissances. La couverture de cette documentation est de niveau 1 et propose une introduction plus ou moins poussée à l'état des recherches, fournie principalement par des outils et des études synthétiques récentes. Une attention particulière sera donnée à la recherche française dans le monde.

- *des collections visant plus ou moins l'exhaustivité en ce qui concerne l'art occidental, de l'Antiquité classique à nos jours*, présentant un ensemble notable de sources iconographiques sur tous supports - en effet, la familiarité avec l'image, sacralisée par le connoisseurship étant un des fondements de la recherche en histoire de l'art - et textuelles et dans un esprit d'ouverture et de débat des études historiques, théoriques, esthétiques, conceptuelles, critiques, explicatives, rationnelles et intuitives qui sont des tentatives de mieux connaître l'art et les arts, les influences des arts entre eux, l'artiste, de décrire et comprendre l'œuvre, ainsi que les regards qu'elle engendre. La couverture est assurée, soit au niveau 2 qui propose la littérature majeure ancienne et récente, soit au niveau 3 qui est une tentative d'exhaustivité incluant la littérature grise.

En outre, des ensembles particulièrement bien représentés dans les fonds des bibliothèques participantes seront mis en valeur sous forme de corpus : un corpus d'artistes, un corpus des catalogues des collections permanentes publiques et privées, un corpus topographique très développé de sites anciens et villes, ainsi qu'une tentative d'exhaustivité des textes théoriques concernant l'architecture, l'histoire de l'art, l'histoire de l'art et l'archéologie, ainsi que les textes fondateurs sur l'histoire de ces disciplines.

L'offre documentaire est organisée, afin de satisfaire aux besoins des lecteurs, selon une typologie de documents, à travers une articulation non redondante entre la documentation présentée en libre accès et celle conservée dans les magasins clos.

Elle est, en outre, constituée, en tenant compte du réseau des bibliothèques spécialisées dans le respect de leurs pôles d'excellence dans les champs disciplinaires de l'art et de l'archéologie –en

exemple « *L'art contemporain* » à la Bibliothèque Kandinsky ou « *La photographie* » ou « *Les arts du spectacle* » à la BnF ; ou encore dans un champ linguistique – la couverture des publications françaises étant, par exemple, au plus haut niveau à la BnF-. Une recherche de la complémentarité dans les pôles d'excellence est donc gage d'une couverture globale plus large de la littérature artistique.

5.1 CHAMP DOCUMENTAIRE « ART »

Ce champ est immense, centré sur l'Occident, des temps anciens à nos jours, et il est souhaité de présenter la littérature artistique la plus ample possible, tout particulièrement étrangère. En outre, une veille attentive effectuée grâce au dépouillement des périodiques témoins de l'actualité de l'art, de la recherche et de l'histoire du goût, avec l'aide d'un réseau de chercheurs, doit permettre de déceler les champs nouveaux en émergence.

L'excellence est souhaitée en ce qui concerne l'art occidental et plus particulièrement l'art français, et ce n'est pas seulement la littérature européenne qui est recherchée, mais bien une approche mondiale.

Les approches sont diverses et présentent l'art des nations –art français, art flamand- mais aussi l'art de cour ou l'art populaire, mais encore l'art religieux ou l'art civil, l'art officiel ou l'art « dissident ».

5.1.1 Axes généraux privilégiés

Les axes généraux suivants sont favorisés dans l'appréhension du champ documentaire « Art » dans son ensemble et déclinés dans ses domaines et sous-domaines. Ils soutiennent de façon interactive la recherche en général et sont développés, plus particulièrement, à travers certains programmes du Département Etudes et Recherche de l'INHA. Ils se fondent sur des domaines d'excellence bibliographiques anciens et / ou en cours de développement et sont couverts aux niveaux 2 et 3.

Ces axes peuvent être classés selon deux approches :

- présentation de l'art, selon des niveaux plus ou moins poussés, de tous les temps et de toutes les aires, selon toutes les techniques, toutes les formulations, tous les mouvements, etc.
- études théoriques, historiques, critiques, interdisciplinaires, etc.

○ L'Art selon toutes ses formes

- Artistes

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, congrès, corpus, dictionnaires notamment de marques, signatures et monogrammes, encyclopédies, inventaires, monographies générales principales, monographies spécialisées,

principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Eventuellement :

Monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise.

Les collections centrées autour de l'artiste de toutes spécialités – catalogues raisonnés des oeuvres, monographies historiques ou critiques et catalogues d'expositions, écrits des artistes eux-mêmes, théoriques, autobiographiques ou épistolaires, fortune critique autour de leur oeuvre, études sociologiques, forment naturellement un corpus d'envergure qui sera valorisé par une mise en accès libre.

Il est choisi d'établir la couverture la plus large possible des artistes ayant œuvré de façon notable dans les diverses disciplines artistiques en Occident. Néanmoins la documentation portant sur les artistes des autres aires géographiques ayant exercé une influence sur l'art occidental est aussi acquise. L'exhaustivité des monographies consacrées aux artistes sujets d'une inflation de publications, souvent redondantes, n'est pas recherchée.

- Styles, Ecoles, Mouvements, Tendances, Scènes,

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales principales, monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Eventuellement :

Monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise.

La collection doit être le reflet de toute la richesse expansionniste des styles, écoles, mouvements, successifs ou concomitants, des tendances, particularismes, scènes depuis l'Antiquité classique jusqu'à nos jours. Elle doit présenter toutes les expressions des arts officiels, mais aussi privés ; elle s'attache autant à l'art civil qu'à l'art religieux.

La collection adoptant un regard historique mais aussi critique, afin de délimiter de façon raisonnée la couverture des artistes « émergents » contemporains, une base de données d'artistes sera constituée par le dépouillement des catalogues d'un nombre notable de manifestations régulières mondiales de référence dont la liste doit être validée par des chercheurs de l'INHA.

- Techniques (*niveau 2 à 3*)

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, collections permanentes publiques et privées, congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales principales, monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Eventuellement :

Monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise.

L'ensemble des techniques est sujet de collecte documentaire, qu'il s'agisse d'arts dits majeurs ou mineurs. Les périodiques spécialisés sur tel ou tel médium sont recherchés. Les différentes techniques sont développées dans le chapitre 5.1.3

- Topographie

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales, principales monographies spécialisées, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), rapports de fouilles, études de sites, thèses publiées, périodiques,

Eventuellement :

Monographies spécialisées secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise.

Un corpus topographique fort, riche de littérature grise, existe à la Bibliothèque de l'INHA et il s'agit de le mettre en valeur en partie dans le libre accès. Il est constitué aussi bien par des monographies que par des périodiques locaux spécialisés, notamment édités par des sociétés savantes. Il présente des sites, des lieux, des monuments, des villes, des régions à toutes époques. Cette approche permet d'appréhender un lieu dans sa globalité et à travers toutes les techniques artistiques qui ont contribué à son élaboration.

- Relation entre les arts

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, collections permanentes publiques et privées, congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales principales, monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Eventuellement :

Monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise.

Les études, de toute époque, traitant des relations des beaux-arts entre eux ainsi qu'avec les autres arts tels que la musique, la littérature sont recherchées.

- Approches historiques, critiques, théoriques, esthétiques, interdisciplinaires

- Histoire de l'histoire de l'art

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales principales, monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Eventuellement :

Monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise.

La discipline « Histoire de l'art » est de nos jours, orientée vers des catégories de plus en plus globales, avec l'étude de vastes structures anthropologiques. En effet, la discipline « anthropologie » prend la relève de la discipline « histoire » comme modèle d'organisation. La bibliothèque entend proposer à son public l'ensemble de ces approches.

De plus, l'histoire de la discipline est développée, sur la France, par l'axe de recherche de l'INHA. Un travail bibliographique en commun, avec l'équipe constituant la « *Base bibliographique sur les historiens de l'art actifs en France* » permet d'enrichir la base et de compléter, de façon sélective les écrits des acteurs du développement de l'histoire de l'art en France. Une recherche approfondie concernant la littérature étrangère, principalement allemande, italienne et anglaise, sur le même thème, nous permet de combler, là encore, les lacunes. Outre les projets en cours, il serait intéressant sans doute de réfléchir à la constitution d'une bibliothèque virtuelle des tirés à part publiés par ces historiens sur cette thématique.

- Histoire du goût

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales principales, monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Eventuellement :

Monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise.

Cette thématique correspond à un axe de recherche du Département des études et de la recherche de l'INHA consacré, sur la France, aux acteurs du marché de l'art, amateurs, collectionneurs, experts, marchands et aux vicissitudes du goût, fortune critique de tel artiste ou de tel genre, histoire de la présentation matérielle des œuvres. Le rassemblement de documentation concernant ces thèmes couvre, en bibliothèque, outre la France, l'Europe dans son ensemble, et s'intéresse aussi au continent américain.

Ce volet nécessite de développer une approche interdisciplinaire, faisant appel à la sociologie ou à l'économie de l'art.

Il a, en outre, des correspondances très fortes avec les thématiques « Collections, collectionneurs » et « Marché de l'art ».

- Collections / Collectionneurs

Niveaux 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales principales, monographies spécialisées, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Eventuellement :

Monographies spécialisées secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées faisant partie de la littérature grise.

Ce champ d'investigation est l'un des axes privilégiés de l'INHA en liaison avec d'autres instituts de recherche, tels le Getty Research Institute. L'optique pour l'appréhender sera multiple : conceptuelle, factuelle, historique, culturelle, sociologique, typologique et doit permettre d'appréhender la transformation de la collection à travers les âges, autrefois trésor de temple ou d'église, devenue collection de prince ou de roi, puis musée.

Les catalogues de collections permanentes institutionnelles ou privées ainsi que la littérature critique consacrée à la constitution des collections feront l'objet d'une présentation en corpus, de consultation libre. La collection se veut de niveau 3. Elle ne se borne pas à déployer des catalogues de collections consacrées aux objets de l'art occidental, mais vise, par ce biais à présenter l'art mondial. Outre cet objectif, cette collection offre à la recherche un matériau conséquent pour appréhender l'histoire des collections et de leur présentation.

Cette thématique a des correspondances très fortes avec les thématiques « Histoire du goût », « Marché de l'art » évoquées plus loin.

- Muséographie Niveau 1 / Muséologie Niveau 2

Guides et répertoires de sources, bibliographies principales, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, principales monographies générales, principaux textes théoriques, périodiques principaux.

En complément de l'axe précédemment développé, ce champ d'acquisition doit être traité en accord avec la Bibliothèque de l'Institut national du Patrimoine, et conduit par la Bibliothèque centrale des musées nationaux en collaboration avec des conservateurs et avec des chercheurs du Département de l'étude et de la recherche.

- Histoire du marché de l'art / Histoire de l'économie de l'art

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, collections permanentes publiques et privées, congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales principales, monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Eventuellement :

Monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise

Outre la documentation spécialisée évoquée ci-dessus, la couverture du marché de l'art actuel se traduit par l'extension de la couverture des abonnements à des maisons de vente européennes – chacune couvrant un domaine et / ou une aire géographique privilégiée - et est programmée dès 2004, autant que possible de façon rétrospective ; elle vient compléter des abonnements intégraux aux maisons *Christie's* et *Sotheby's*. Il s'agit de *Bonham* à Londres, *Bukowskis* à Stockholm, *Dorotheum* à Vienne, *Fischer* à Lucerne, *Kornfeld* à Berne, *Lempertz* à Cologne, *Venator & Hanstein* à Cologne, *Finarte* à Milan, *Pandolfini* à Florence, *Semenzato* à Venise et à Rome.

Des liens très forts existent avec les thématiques « Collections, collectionneurs » et « Histoire du goût »

- Histoire des expositions

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales principales, monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Eventuellement :

Monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise.

A noter l'intérêt particulier porté ces dernières décennies sur l'histoire des expositions, intérêt traduit notamment par une politique de réédition de catalogues majeurs par les institutions organisatrices.

Des liens très forts existent avec les thématiques « Collections, collectionneurs » , « Histoire du goût » et « Mondialisation »

- Post-colonialisme et mondialisation

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales principales, monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Eventuellement :

Monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise.

La Bibliothèque entend compléter les collections par rapport :

- aux théories postcoloniales, qui sont devenues des références fondamentales pour les artistes et les théoriciens de l'art et qui affirment une indépendance intellectuelle,

- à la globalisation qui étudie les productions artistiques qui ne se cantonnent pas dans leur pays d'origine ; le critère retenu exprimant qu'il ne s'agit pas d'un art local, mais d'un passage de l'artiste à la scène mondiale.

Des liens très forts existent notamment avec la thématique « Histoire des expositions ».

- Critique d'art

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, catalogues raisonnés, congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales principales, monographies spécialisées, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

S'il n'existe pas à l'INHA de programmes spécifiques concernant la critique d'art, de nombreux axes de recherches tels que « *Histoire de l'histoire de l'art* » , « *Archives de la période contemporaine* » (ayant abouti à deux bases de données), « *Art et mondialisation* » ou encore « *Histoire du goût* » abordent cette thématique dans leurs orientations scientifiques. De surcroît,

l'histoire de la critique d'art de la seconde moitié du XXe siècle bénéficie déjà d'un centre de documentation et de dépôt, les *Archives de la critique d'art*.

Ce discours produisant un jugement, suite à 4 opérations –description, évaluation, interprétation, expression - nécessite un développement interdisciplinaire - sociologie, économie de l'art, littérature - et devra couvrir l'ensemble de la zone Europe ainsi que le continent américain. La collection devra permettre de faire une histoire de la critique d'art.

Un grand nombre de correspondances existe entre cette thématique et les suivantes : Artistes ; Styles, Ecoles, Mouvements, Tendances, Scènes , Histoire de l'histoire de l'art , Histoire du goût , Histoire du marché de l'art, Histoire de l'économie de l'art.

5.1.2 Autres axes généraux

D'autres domaines ne seront couverts qu'au niveau 1, hors quelques périodiques dédiés très ciblés, car spécialités d'autres institutions– l'Institut national du patrimoine et la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine.

- Conservation

Niveau 1

Guides et répertoires de sources, bibliographies principales, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, principales monographies générales.

- Restauration du patrimoine

Niveau 1

Guides et répertoires de sources, bibliographies principales, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, principales monographies générales.

5.1.3 Champs et sous-champs disciplinaires couverts

Nous abordons toutes les techniques dites majeures ou mineures. Certaines étant des points forts d'autres bibliothèques, les niveaux de collecte varieront de 1 à 3. Les techniques sont appréhendées selon 3 approches : l'espace, les matériaux et les catégories. L'actualité de l'art et de la recherche sont tout particulièrement proposées par le biais d'une riche collection de périodiques.

○ PEINTURE

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales, principales monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Eventuellement, au niveau 3 :

Littérature grise : monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires thèses non diffusées.

Les collections Doucet et celles de la BCMN sont particulièrement riches en ce qui concerne les études sur les différentes écoles de peinture, mais aussi, en ce qui concerne les catalogues de collections et d'une façon générale sur l'histoire de la peinture. Il convient d'amplifier ce fonds par des études sur des écoles ou des pays moins bien représentés. Signalons à cet égard un enrichissement récent, dû à un généreux donateur anglais, de monographies et catalogues d'expositions consacrés à la peinture, notamment de paysage, anglaise.

○ ARTS GRAPHIQUES

Niveau 1 à 2

Guides et répertoires de sources, bibliographies, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales, principales monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Très sélectif pour:

- Histoire du livre

Et ce, notamment en rapport avec les collections patrimoniales.

Le fonds des trois bibliothèques participantes est riche en particulier en recueils de dessins, catalogues de collections permanentes, inventaires, monographies, catalogues d'expositions, périodiques. Les thématiques traitées sont en particulier la technique, en relation avec les autres arts, ainsi que l'histoire du dessin et des collections.

Il convient de développer ce fonds en harmonie avec la bibliothèque de référence dans le domaine, le Département des Estampes et de la photographie de la BnF, les cabinets d'art graphiques des bibliothèques et centres de documentation des musées.

○ PHOTOGRAPHIES

Niveau 1 à 2

Guides et répertoires de sources, bibliographies, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales, principales monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Sauf:

- *Techniques : photométrie, photochimie, photogrammétrie relevant des sciences pures,*

- *Etude du matériel, des instruments d'optique, des produits chimiques, des procédés d'impression relevant des sciences appliquées.*

Dans la dernière décennie, l'enseignement et la recherche universitaires se sont considérablement développés dans cette direction, nous enjoignant à couvrir la littérature spécialisée.

La politique qui régit les acquisitions est celle présidant à la couverture de l'art contemporain en général : en ce qui concerne la photographie de l'époque très contemporaine, la Bibliothèque

adopte un regard historique a posteriori et acquiert principalement des monographies synthétiques historiques ou critiques.

Nous sommes particulièrement attentifs à collecter les monographies traitant des rapports avec les autres arts et celles concernant des artistes exerçant plusieurs techniques. Néanmoins, le développement de ce fonds sera exécuté en concertation avec le Département des Estampes et de la photographie de la BnF.

○ NOUVELLES FORMES D'ART

Niveau 1 à 2

Guides et répertoires de sources, bibliographies principales, catalogues raisonnés, collections permanentes publiques et privées, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, principales monographies générales .

- Body art,
- Installations,
- Land art,
- Performances,
- Web art

Ces nouvelles formes d'art sont et seront représentées par des monographies synthétiques générales ou consacrées à un artiste, ou encore, de façon plus expressive, par des documents multimédia ; elles adoptent un regard somme toute historique, ainsi qu'il a été signalé plus haut.

○ IMAGE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

Niveau 1 à 2

Guides et répertoires de sources, bibliographies principales, catalogues raisonnés, collections permanentes publiques et privées, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, principales monographies générales .

Il n'est pas possible de rester en marge, d'ignorer les nouvelles technologies liées à l'image. Là encore, c'est avec un regard historique, synthétique que ces formes d'art seront couvertes, en liaison avec les bibliothèques et centres de documentations consacrés à l'art contemporain.

○ SCULPTURE

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales, principales monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Eventuellement :

Monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise.

L'édition étant assez peu développée en ce domaine, nous tenterons d'approcher l'exhaustivité, dans une recherche de littérature abordant la technique pure, l'œuvre artistique, ainsi que la mise en scène et en perspective.

○ ARCHITECTURE

Niveau 2 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies principales, catalogues raisonnés, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, monographies générales . principales monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Eventuellement :

Monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise .

Les thématiques suivantes sont abordées :

Espaces, Temps, Objets, Technologie, Doctrines, Représentation, Elaboration / Production, Réception, Acteurs, Méthodes et techniques de l'histoire de l'architecture...

Sauf :

Techniques constructives contemporaines

Seulement :

Pour les réalisations des 20 dernières années : regard historique et synthétique

- Histoire de l'architecture

L'histoire de l'architecture est très vivace et tient une place importante dans des centres de recherches très divers : universités, écoles d'architecture, services de l'Inventaire et des Monuments historiques, Musée d'Orsay, MNAM- C'est un des programmes de recherche du DER et la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art, à la demande du Conseil scientifique de l'INHA, consolide ses collections. En effet, l'offre documentaire française est très éparpillée et extrêmement lacunaire particulièrement en ce qui concerne l'édition étrangère.

L'architecture monumentale ayant été principalement le champ d'acquisition des collections Doucet, il y a de plus prise en compte de l'architecture ordinaire, du bâti en général. En outre, les plans d'acquisition concerne les études étrangères fondamentales contemporaines de l'architecture en train de se faire du XXIe siècle .

Le regard est historique et la littérature concernant l'actualité de l'architecture est principalement suivie par l'intermédiaire des périodiques. Rappelons que la Bibliothèque de la Cité de l'architecture présentera en particulier l'actualité dans ce domaine. Il a été question que des versements soient faits régulièrement par cette institution vers la Bibliothèque de l'INHA.

○ URBANISME

Niveau 1 à 2

Guides et répertoires de sources, bibliographies principales, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, principales monographies générales .

Eventuellement :

Bibliographies secondaires, tous congrès, monographies générales secondaires, principales monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), études de lieux, thèses publiées, périodiques.

Les thématiques développées sont les suivantes :

- Doctrines,
- Histoire,
- Elaboration / Production,
- Réception

○ ARTS DES JARDINS

Niveau 1 à 2

Guides et répertoires de sources, bibliographies principales, catalogues raisonnés, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, principales monographies générales .

Eventuellement :

Bibliographies secondaires, tous congrès, monographies générales secondaires, principales monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), études de lieux, thèses publiées, périodiques.

- Théorie,
- Histoire,
- Réalisations,
- Critique

Nous nous attachons à centrer nos acquisitions sur les études qui mettent en lumière cette oeuvre humaine utopique qui tend à organiser une forme idéale par une action de métamorphose sur la nature.

○ PAYSAGE

Niveau 1

Guides et répertoires de sources, bibliographies, congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, principales monographies générales.

Seulement :

- Théorie,
- Histoire,
- Critique

De la mise en relation des trois éléments qui définissent la notion de paysage, à savoir le pays, la nature et le regard de l'homme, nous retenons d'approfondir le dernier et notamment les rapports entre le paysage et le jardin

○ ARTS DECORATIFS

Niveaux 1 à 3

Guides et répertoires de sources, bibliographies principales, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, principales monographies générales .

Bibliographies secondaires, tous congrès, monographies générales secondaires, principales monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), rapports de fouilles, études de sites, thèses publiées, périodiques.

Monographies spécialisées secondaires, manifestations régulières secondaires, catalogues d'expositions secondaires, thèses non diffusées, littérature grise.

Niveaux 2 à 3

- Arme d'apparat,
- Bijou,
- Céramique,
- Décoration intérieure,
- Email,
- Graffiti / Mur peint,
- Ivoire,
- Métal,
- Mosaique,
- Mobilier,
- Tapis,
- Tapisserie,
- Verre,
- Vitrail

Niveau 1

- Costume,
- Glyptique,
- Textile

Historiquement, les bibliothèques de référence en ces domaines, riches en documents patrimoniaux et en littérature grise, sont la Bibliothèque des Arts décoratifs et la Bibliothèque Forney. Néanmoins, leur couverture des publications, en particulier étrangères, étant limitée et la demande universitaire très forte, ce champ a été développé dans la dernière décennie. La création en plusieurs universités françaises de chaires d'enseignement dans cette direction confirme la nécessité de couvrir la littérature spécialisée en ces domaines.

L'accent est particulièrement mis sur les monographies de synthèse et l'objet d'art à travers les catalogues des musées, collections, trésors d'églises ainsi que sur les techniques.

5.1.4 Autres arts

L'histoire de l'art est aussi abordée d'une manière souple et ouverte aux disciplines qui lui sont apparentées. L'étude des relations entre les arts figurés et la création dans le domaine musical, théâtral et cinématographique entre dans nos champs documentaires, mais de façon modeste.

○ ARTS DU SPECTACLE

Niveau 1 à 2

Guides et répertoires de sources, bibliographies principales, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, principales monographies générales.

Bibliographies secondaires, tous congrès, monographies générales secondaires, principales monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Seulement :
Iconographie

La Bibliothèque de l'INHA porte son intérêt documentaire seulement sur l'iconographie des arts du spectacle. En effet, ce domaine –à travers les représentations relatives auX théâtre, ballet, marionnettes, pantomime, cirque- est un axe de recherche du Département des études et de la recherche de l'INHA ; il se situe au carrefour de diverses disciplines : histoire de l'art, histoire du spectacle, sociologie des pratiques culturelles, organologie, architecture, histoire du costume, histoire du goût et des mentalités.

Les arts du spectacle sont un champ d'excellence de la Bibliothèque nationale à travers les collections patrimoniales et documentaires du Département des arts du Spectacle, de la Bibliothèque de l'Opéra. La Bibliothèque de la Comédie française constitue un autre pôle.

L'état des lieux des collections Jacques Doucet a été effectué et révèle un fonds peu développé, si ce n'est en ouvrages généraux, et en monographies spécialisées traitant d'iconographie et architecture théâtrales, en complémentarité avec les collections patrimoniales de dessins, d'estampes et de gravures.

Le niveau souhaité d'acquisition est un niveau I consolidé, correspondant à des outils bibliographiques majeurs, à quelques titres de périodiques et aux monographies et catalogues d'exposition principaux, tant français qu'étrangers. En outre, des acquisitions plus spécialisées, partagées sont à mettre en place avec la BnF dans les sous-domaines qu'il serait jugé nécessaire de développer, soit par rapport à un artiste plasticien ou un créateur, un lieu de spectacle, soit dans de nouveaux champs d'action...

o CINEMA

Niveau 1 à 2

Guides et répertoires de sources, bibliographies principales, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, principales monographies générales .

Bibliographies secondaires, tous congrès, monographies générales secondaires, principales monographies spécialisées, principales manifestations régulières, principaux catalogues d'expositions, mélanges (ou Festschrift), thèses publiées, périodiques.

Seulement

- Histoire du cinéma,
- Les Européens dans le cinéma américain : émigration et exil,
- Le cinéma, créateur de mythologie,
- le cinéma et les autres arts.

La Bibliothèque Doucet, par le biais de crédits thématiques dispensés par le CNL dans les années 1990, a développé un petit fonds d'un millier d'ouvrages consacrés à l'histoire du cinéma et aux rapports qu'entretient le cinéma avec les autres arts.

Ces thématiques, seulement à un niveau I d'acquisition, seront poursuivies par la Bibliothèque de l'INHA. En effet, s'il y a, dans ce champ disciplinaire, une Bibliothèque de référence qui est la BIFI, avec laquelle il conviendra de poursuivre le dialogue, il s'agit néanmoins d'épauler l'axe de recherche de l'INHA « Histoire du cinéma/Histoire de l'art » tourné vers une histoire de

l'histoire du cinéma, des études et des recherches cinématographiques (théories, critiques...) mettant en lumière les différentes approches du cinéma, selon les pays, les cultures et les sociétés. Deux autres thèmes de recherche -*Les Européens dans le cinéma américain : émigration et exil* ainsi que *Le cinéma, créateur de mythologie* seront l'objet d'enrichissement des collections.

○ MUSIQUE

Niveau 1

Guides et répertoires de sources, bibliographies principales, catalogues raisonnés, catalogues de ventes, collections permanentes publiques et privées, principaux congrès, corpus, dictionnaires, encyclopédies, inventaires, principales monographies générales.

Seulement :

Iconographie de la musique occidentale

Là encore, il y a coïncidence entre un axe de recherche de l'INHA, devant s'appuyer sur des collections documentaires et patrimoniales autres que celles de la Bibliothèque –en l'occurrence celles de la BnF- L'état des collections de la Bibliothèque de l'INHA, fait en 2003, établit l'approche documentaire marginale opérée au travers des ans, celle-ci principalement versée sur la représentation picturale, tant civile que religieuse, mais aussi sur l'organologie.

Le niveau souhaité d'acquisition s'apparente à celui du domaine « Arts du spectacle », généralement de niveau 1, avec des acquisitions complémentaires de niveau 2, tout particulièrement étrangères.

5.2 CHAMP DOCUMENTAIRE « ARCHEOLOGIE »

N'est présentée ici qu'une ébauche de la couverture des thématiques réaffirmées ou souhaitées par la Bibliothèque de l'INHA. C'est à l'intérieur de la commission « archéologie » divisée en sous-commissions par époques et aires géographiques que les champs couverts seront travaillés puis définis.

Les fonds de la Bibliothèque de l'INHA –surtout centrés sur l'archéologie antique- et de la BCMN sont très riches et diversifiés.

5.2.1 Méthodologie de l'approche

Cette commission, associant bibliothécaires et chercheurs de l'INHA, bénéficiera de la présence rapprochée des équipes du Centre Gustave Glotz de recherches sur les mondes hellénistique et romain et du Centre Louis Gernet de recherches comparées sur les sociétés anciennes. Les travaux débiteront en décembre 2004, par la période couvrant les temps anciens, avec des spécialistes des aires grecque et romaine, mais aussi des Balkans, de l'Afrique du Nord, de l'Asie centrale.

Là encore, le développement des thématiques se fera en concertation avec les bibliothèques possédant des fonds archéologiques importants : BnF –Site Tolbiac- et la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie de Nanterre. Cette dernière a mis en place, en 2000, le réseau *Archéologie Ile de France* dont font partie, à titre d'exemples, la Bibliothèque de l'INHA et la BnF. Un projet de catalogue commun des bibliothèques participantes, de type VKK, devrait voir le jour dans un avenir assez proche.

5.2.2 Relations avec les axes de recherche de l'INHA

Les politiques d'acquisition devraient soutenir notamment les axes de recherche de l'INHA. Rappelons que l'archéologie de terrain ne figure pas parmi ces axes.

Axe présentement actif :

L'Histoire de l'archéologie en Europe, en liaison avec l'axe de recherche « Archives de l'archéologie » a été un chantier d'acquisitions rétrospectives. Les thématiques développées ont été les suivantes : généralités, histoire de l'archéologie en Europe, approches théoriques, anthropologiques et sociologiques de l'histoire de l'archéologie, histoire politique et archéologie. Les listes bibliographiques d'acquisitions ont été faites, bien sûr, en tenant compte des richesses de la Bibliothèque du Musée de l'Homme (MQB).

- Axes à venir :

De nouveaux axes de recherche devraient être développés à partir de 2005 :

Archives de l'archéologie française en Afrique du Nord

Spectacles et édifices de spectacle dans l'Antiquité classique en relations diachroniques avec les époques médiévales et modernes : ex Triomphes et Entrées ou Fêtes

Ils recouvrent des points forts des collections existantes de la Bibliothèque.

5.2.3 Champs et sous-champs disciplinaires couverts

Les thématiques accompagnées des niveaux de complétude, présentées à la Commission de politique documentaire générale en 2002, ont été validées par celle-ci. Elles constitueront un point de départ pour la réflexion qui va s'engager. Il s'agit de :

- Histoire de l'archéologie (*niveau 2*)
- Collections publiques et privées (*niveau 2 à 3*)
- Archéologie du bâti (*niveau 2*)

- Méthodologie (*niveau 1 sélectif*)
- Conservation (*niveau 1*)
- Anthropologie funéraire (*niveau 1 sélectif*)
- Epigraphie (*niveau 1 sélectif*)
- Papyrologie (*niveau 1 sélectif*)
- Numismatique (*niveau 1 sélectif*)

5.2.4 Périodes et aires géographiques couvertes

A noter un *Niveau 1* très sélectif en ce qui concerne : *Préhistoire, Amérique, Océanie, Asie*

○ Protohistoire et Antiquité

- Archéologie préclassique et périphérique (*niveau 1 à 2 suivant l'aire géographique*)

Grèce et îles du Bassin méditerranéen oriental

Asie mineure et Asie centrale, Syrie, Palestine

Egypte, Cyrénaïque

Afrique du nord

Péninsule italique, Etrurie, Grande-Grèce, Sicile

Péninsule ibérique

Grande-Bretagne et Irlande

Mondes celte et german

Régions illyriennes, danubiennes, carpatiques

Régions pontiques septentrionales et caucasiennes

- Archéologie gréco-romaine

(*niveau 2*)

- Archéologie chrétienne

(*niveau 2*)

- Archéologie de l'Afrique

(*niveau 1 sélectif*)

- Archéologie de l'Amérique

(*niveau 1 sélectif*)

- Archéologie de l'Asie

(*niveau 1 sélectif*)

- Archéologie de l'Océanie

(*niveau 1 sélectif*)

○ Moyen-âge (*niveaux à définir*)

France

Europe de l'Ouest

Europe du Centre, de l'Est et du Nord

Proche et Moyen Orient

Egypte copte

Afrique du Nord

○ Epoque moderne et contemporaine

notamment archéologie industrielle

6. FORMALISATION DE LA POLITIQUE D'ACQUISITION

6.1 TYPOLOGIE DES DOCUMENTS

La diversité des types de documents publiés est grande et chaque type de publication diversifié. L'approche typologique de l'extension des collections est très importante pour une bibliothèque de recherche et le niveau des collections est exprimé aussi par cette approche.

Notons que la littérature grise ne fait pas l'objet d'une catégorie en soi, car elle existe pratiquement dans chaque rubrique. Elle est recherchée de façon plus ou moins approfondie selon le niveau d'excellence choisi. Il conviendrait que la collecte soit partagée entre les bibliothèques concernées par une époque ou une thématique. Ceci est tout particulièrement nécessaire en ce qui concerne l'art contemporain, les bibliothèques ayant des collections spécialisées redondantes ou au contraire lacunaires.

6.1.1 Monographies

Cette forme de publication, de format fréquemment in-quarto, demeure très importante en histoire de l'art.

Sont recherchées les monographies, consacrées à un acteur des disciplines -archéologue, artiste, architecte, collectionneur, un mouvement, un style, un groupe, un courant, une école, une « scène », un thème –par exemple iconographique-, une technique, un matériau, un élément de composition ou d'architecture, un lieu, un pays, une période, une problématique...

Sont privilégiées les monographies non conformistes notamment synthétiques, offrant des apports nouveaux, des thématiques originales et innovantes et comportant un appareil critique développé.

Les monographies s'organisent souvent en suites, paraissant à intervalles plus ou moins réguliers. Leur suivi aléatoire doit être confié à des fournisseurs spécialisés.

6.1.2 Collections éditoriales

La collection éditoriale est une forme privilégiée de publication, tout particulièrement en archéologie. Seuls des fournisseurs très pointus peuvent assurer le suivi très délicat de celles qui sont jugées devoir être acquises de manière exhaustive.

6.1.3 Catalogues de collections permanentes - musées et collections privées-

La collection de la Bibliothèque de l'INHA doit part viser l'exhaustivité des publications de niveau scientifique , mais ne pas ignorer les publications de niveau « grand public » En effet, c'est dans le type de document « guide » qu'est particulièrement sensible la variation dans l'appréciation des œuvres présentées du passé.

La collecte des catalogues de collections permanentes, tant institutionnelles que privées, se doit d'être de niveau 3, pour deux raisons. C'est le moyen d'assurer une couverture encyclopédique, exhaustive des œuvres et objets produits par l'art de tous les temps et toutes les aires géographiques et de dépasser, de façon raisonnée, la seule couverture de l'art occidental ; en outre, ce type de document est primordial pour l'histoire de la constitution des collections mondiales.

6.1.4 Catalogues d'exposition –incluant les salons, les expositions universelles, les manifestations récurrentes de type « Biennale » -

Les catalogues des grands musées et centres spécialisés du monde, attirant, par des expositions médiatisées, un public très nombreux, présentent des bilans rétrospectifs d'artistes ou de pans de l'art qui révèlent l'état de la recherche, notamment attributionniste, à un moment donné. Ils doivent faire l'objet d'une veille très pointue, via un réseau comprenant les chercheurs, les périodiques d'information, les fournisseurs.

n

En outre, la production de galeries d'antiquaires et de petits musées constitue une source incomparable de renseignements sur les artistes et l'art vivant et fait partie de la littérature grise. Leur collecte en est difficile et devrait être envisagée de façon partagée afin d'être la plus exhaustive possible. Cette littérature permet de suivre, au fil des ans, le parcours d'artistes et leur perception immédiate.

L'exhaustivité est recherchée, néanmoins la sélection doit être sévère et les catalogues présenter au moins plusieurs des critères suivants :

un texte de préférence nouveau, un index bibliographique, la liste complète des œuvres exposées, des illustrations.

6.1.5 Manuels

Leur intérêt didactique est très important et il sera souhaitable de constituer un ensemble le plus étendu possible et couvrant le monde entier. En effet, la vulgarisation de l'histoire de l'art à travers les manuels, grammaires... - citons en exemple l'Histoire de l'art de Charles Blanc, est un des champs d'investigation de l'histoire de l'histoire de l'art.

6.1.6 Mélanges (Festschrift)

Les mélanges, volumes en l'honneur d'une personnalité, réunissant des articles très spécialisés, ont eu leur heure de gloire, particulièrement en Europe germanique, puis après une période de

déclin, sont de nouveaux dignes de collecte. Ils paraissent fréquemment en souscription et seront recherchés.

6.1.7 Actes de congrès

Cette littérature généralement grise est de veille difficile, utilisant, pour la même publication, la forme livre ou périodique; la collecte se devra d'être, là encore, pointue afin d'offrir les collections les plus exhaustives possibles. C'est par le biais de ce type de publication que peuvent notamment être décelés les champs en émergence.

6.1.8 Catalogues de ventes

Documentation d'un intérêt incontestable pour la recherche et l'un des fleurons de la Bibliothèque de l'INHA, la collecte sera développée et valorisée. Elle est riche de catalogues anciens, soutenue par des acquisitions de reprints sur support de microformes, d'abonnements complets à des maisons de ventes françaises et étrangères et d'une solide collection d'ouvrages de référence historiques, sociologiques...

Les abonnements seront étendus à quelques maisons de ventes étrangères européennes afin d'obtenir une couverture du marché de l'art actuel la plus large possible.

Une question d'envergure, pour laquelle une grande concertation doit être organisée, en particulier avec la BnF, est la collecte et la conservation des ventes effectuées sur le Web.

6.1.9 Thèses / DEA / Maîtrises

La Bibliothèque de l'INHA, en sa qualité de CADIST, depuis 1997, reçoit du Service des thèses de Lille III un exemplaire - sur support microfiche - des thèses soutenues et validées dans ses disciplines stricto sensu. Cela nous permet de consacrer principalement nos efforts vers la collecte des thèses étrangères, les Services communs de la documentation assurant la couverture de la production française.

Les fonds sont riches de thèses françaises -d'universités, de l'Ecole des Chartes- et étrangères – allemandes, anglaises et américaines- mais aussi de maîtrises –signalons un fonds conséquent ciblé sur l'art du Moyen-Age- et DEA. Un plan pluriannuel consacré à l'acquisition de thèses américaines a richement développé les collections. La demande est toujours forte et l'abonnement en 2004 à « *Dissertations abstracts* » permettra d'y répondre aisément. Il convient, en outre, d'être attentifs à l'évolution des thèses sur support électronique.

Les dons de bibliothèques spécialisées de chercheurs - ainsi celles de Paul-Marie Duval, Ernest Will, Jacques Thuillier – ont permis de façon significative de développer le fonds.

Cette littérature grise est d'un intérêt majeur pour la recherche, en particulier, les DEA et maîtrises qui sont conservées de façon aléatoire. A cet égard la présence sur le Site Colbert d'un fonds de maîtrises de l'Université de Paris I est de grand intérêt.

6.1.10 Périodiques

La Bibliothèque souhaite développer de façon dynamique et mettre en valeur, par un libre-accès notable, la collection de périodiques –déjà riche de près de 10000 titres, dont près de 2000 vivants (collections Bibliothèque de l'INHA / BCMN confondues) dans les domaines de l'art et de l'archéologie. La collection vise une exhaustivité qualitative et non quantitative, une prise en compte de tous les territoires, de toutes les époques et de tous les arts et de l'archéologie ainsi que du pluralisme de la recherche mondiale multilingue, historiographique, critique, théorique ou interdisciplinaire.

L'actualité de l'art sera principalement mise à disposition du public, via les périodiques, la collection monographique, dans un souci économique souhaitant, prendre un regard historique, synthétique, avec un certain recul.

La commission consacrée à ce type de document, une fois l'indexation des périodiques vivants de la Collection Doucet largement avancée, c'est à dire vers la fin de l'hiver 2004-2005, reprendra ses travaux. Dans un 1^{er} temps, seront associées seulement les bibliothèques de référence parisiennes. Deux champs de recherche principalement sont envisagés:

- la collection –avec un regard complémentaire sur l'offre globale -
- le libre-accès

En outre, la fréquentation de ce type de documents permet d'effectuer une mission importante d'une bibliothèque de recherche, c'est à dire la veille de publications de qualité et plus particulièrement des champs en émergence.

6.1.11 Fac-similés / Reprints

La riche diversité des acteurs des « reprints » sur différents supports demande une veille assidue et nécessaire, ainsi qu'une concertation avec les autres établissements spécialisés. Les fac-similés de manuscrits y compris les manuscrits enluminés ont été jusqu'à présent pratiquement hors des champs d'acquisition des collections Doucet étant donné leur coût. Il faudrait éventuellement penser à des acquisitions partagées en ce domaine avec les bibliothèques concernées.

6.1.12 Publications officielles

A part quelques rares exceptions -rapports ministériels sur nos champs disciplinaires- la Bibliothèque de l'INHA ne collecte pas cette littérature, qui est conservée au Service des Publications officielles de la BnF.

6.1.13 Livres d'artistes

Ce type de publication revêt des formes très diverses et peut être un objet de musée. Hors cas rares, non dispendieux et didactiques, ce type de publication est exclu du champ d'action de la Bibliothèque, étant donné les fonds très importants conservés par la BnF et la Bibliothèque Kandinsky.

6.2 LES ACQUISITIONS PAR SUPPORT

6.2.1 Support papier

Actuellement, c'est encore le support le plus usité pour la publication de documents relevant de l'art et de l'archéologie. Cela n'est guère surprenant dans le cas du livre d'art, ce support permettant une variété, particulièrement étonnante, de formats, de typographie, de matériaux, y compris pour des ouvrages qui ne relèvent pas de la Réserve.

6.2.2 Support électronique (Bases de données / CD-ROM / Périodiques)

La Bibliothèque souhaite donner toute sa place à la documentation électronique, dans ses domaines d'excellence et en particulier en liaison avec les thématiques engagées dans les programmes de recherche du Département des études et de la recherche.

Malgré le coût, d'une façon générale, lorsque le choix existe entre le support papier et ce support, ce dernier est privilégié, notamment pour l'acquisition de bibliographies, dictionnaires, encyclopédies et autres documents car, outre une recherche plus efficace grâce à l'accès électronique, ce support garantit une mise à jour régulière des données.

Lorsque le même document existe sous forme CD-ROM ou base de données en ligne, celle-ci est favorisée.

En ce qui concerne les périodiques relevant de nos domaines, ce support est de plus en plus usité, néanmoins des éditeurs maintiennent souvent les deux supports, la version électronique pouvant être gratuite. Pour certains abonnements, lorsque les conditions de conservation des collections rétrospectives ne semblent pas assez sérieusement assurées ou trop onéreuses, la Bibliothèque choisit de faire coexister les deux versions.

Dans le courant de l'année 2005, environ 250 revues électronique seront mises à disposition tant en Bibliothèque que sur le site Colbert ainsi qu'un service des sommaires de revues.

L'adhésion au Consortium Couperin, effective depuis le début de l'année 2004, devrait nous faire profiter de son expérience et notamment nous permettre d'aider le réseau des bibliothèques d'art à s'en enrichir.

Le rôle de l'ABES, nouvel intervenant dans ce domaine, est à creuser.

Il s'avère nécessaire aussi de mener une réflexion, entre institutions publiques et privées, afin de tenter d'assurer une couverture optimale des ventes effectuées sur le Web et donc très volatiles.

6.2.3 Support audiovisuel

Ainsi que nous l'avons dit, ce support a fait l'objet d'un projet à l'ENSSIB. Ce n'est que 2 ans avant l'ouverture de la nouvelle Bibliothèque que les acquisitions seront lancées. L'ultime réflexion sera menée environ 6 mois auparavant.

6.2.4 Support microforme

Ce medium semble a priori dépassé, néanmoins quelques éditeurs, dans le monde, se spécialisent sur cette forme de publication et l'offre est très importante. Le recours à ce support de substitution, a lieu dans les cas suivants : publication non disponible autrement (illustration d'une monographie, réédition de collections de documents anciens, reproduction de collections iconographiques de musées, instituts –citons Les collections de dessins du *Royal Institute of British architects*- et bibliothèques, thèses, périodiques anciens proposés par des spécialistes de ce support).

Il est particulièrement important de veiller à la qualité des microformes acquises et donc de leur durée de conservation. Il est à noter d'ailleurs que l'amplitude des collections reproduites sous cette forme est encore bien plus grande que l'offre faite, même onéreusement, par les mêmes institutions sur leurs sites Web.

Ce fonds de microformes a reçu un apport exceptionnel en 2004 : le dépôt des « *Duveen archives* » par la Library du Getty Research Institute, d'un intérêt majeur en ce qui concerne l'histoire du goût, des collections et du marché de l'art de la 1^{ère} moitié du XXe siècle.

6.2.5 Support numérique

L'une des ambitions de la Bibliothèque de l'INHA est de développer une bibliothèque numérique en histoire de l'art et archéologie et ce en collaboration avec les institutions qui ont oeuvré et oeuvrent dans cette direction.

Le programme de numérisation constitue un complément essentiel du projet documentaire. En effet, il comprend plusieurs aspects:

- substituer des documents facilement consultables aux documents originaux fragiles, précieux ou d'accès difficile.
- constituer un ensemble représentatif des collections, sélectionné sur des critères d'utilité et de beauté.
- mettre à la disposition du public le plus large possible, en particulier par le biais d'une interface liée au catalogue, des sources uniques et des textes et documents fondamentaux.

La numérisation a porté jusqu'ici sur 2 ensembles, d'une part un certain nombre d'images et de manuscrits; d'autre part sur un ensemble d'ouvrages de référence imprimés.

o Le premier groupe de documents numérisés comprend ainsi :

- Des images:

La collection, dans son intégralité, du cabinet d'estampes modernes, constitué par Jacques Doucet et enrichi par les conservateurs jusqu'à nos jours, ainsi que par la société des Amis de la Bibliothèque d'art et d'archéologie. En outre un choix de recueils d'estampes, tant anciennes (avant 1800) que du XIXe siècle, a été également numérisé. Ces recueils constituent une des sources d'œuvres originales, parallèlement aux estampes en feuilles. Il s'agit soit de recueils d'éditeurs, soit de recueils factices, constitués par des collectionneurs. Ce type de document, dont la définition bibliographique est difficile, sera plus aisément conçu et consultable sous forme de base d'images accompagnée d'un système d'exploration.

Ainsi, en 2003, environ 25000 pièces ont été digitalisées, dont 12000 estampes modernes, ainsi que 1000 pièces en recueils d'estampes anciennes et modernes et 1750 plaques stéréoscopiques photographiques.

- Des sources manuscrites

- L'ensemble des manuscrits de Delacroix et autres manuscrits Doucet (5000 feuillets, 2003) et BCMN (4000 à 6000 feuillets, 2002 - 2004).

- Le projet « *Classiques de l'Histoire de l'art* »

Il s'agit d'ouvrages de référence destinés à nourrir la collection en libre-accès de la Bibliothèque de l'INHA. Seul l'accès numérique peut permettre l'accès facile et fréquent désiré à des documents faisant partie du domaine patrimonial au sens strict. Cette approche complète le fonds d'œuvres, ouvrages généralement plus récents, et de caractère plus encyclopédique ; elle est différente des ouvrages publiés en fac-similé, dont l'usage est autre. Le choix des ouvrages tient également compte des programmes engagés par l'INHA dans les axes du Département des études et de la recherche.

Typologie des documents :

- Les textes en français, ou publiés en France en d'autres langues, ou traduits en français. Pour la 1ère époque (XVIe-XVIIIe s.), le choix le plus complet possible des théoriciens de l'art, des traités sur l'art plastique, des recueils biographiques et sources primaires. Pour le XIXe s., le choix est plus restreint, et porte sur les sources et recueils.

Domaines :

- Les arts plastiques prioritairement, l'architecture, domaine très vaste, faisant l'objet d'un programme de recherche de l'INHA est aussi envisagée.

- Les Guides de Paris anciens (fondamentaux pour la description des anciennes collections, les monuments détruits ou transformés, les tableaux déplacés, etc.), ainsi que les guides d'autres villes.

- L'histoire de l'archéologie française

Coordination avec d'autres programmes :

Des échanges ont lieu avec les responsables du programme Gallica afin d'assurer une répartition harmonieuse de l'offre globale; la BnF qui propose déjà une belle couverture du XIXe s compte enrichir son programme par un regard sur l'époque moderne, privilégiant généralement l'accès littéraire, historique et théorique.

Dans le domaine de l'architecture, une coordination est assurée avec le programme du CESR de Tours, celui-ci recouvrant les traités d'architecture de 1500 à 1650, l'INHA prenant en charge les ouvrages descriptifs et la période 1650-1810.

En archéologie, l'INHA joue son rôle dans le projet Caylus, en coopération avec la BnF, Département des monnaies et médailles.

Les guides de ville ne doublonnent pas avec le projet de l'université de Mannheim et du Zentralinstitut für Kunstgeschichte de Munich, qui recouvrent la littérature de voyage d'origine allemande en France.

A la BCMN, un ensemble de catalogues de musées, notamment les catalogues anciens du Louvre, souvent annotés et illustrés, constituent un ensemble de référence numérisé en 2004.

o Elargissements du programme

Parmi les imprimés, les sources concernant l'Ancien Régime publiées au XIXe siècle, et les grands dictionnaires spécialisés seront pris davantage en compte.

Le XXe siècle pose la question des droits d'auteur. On souhaiterait présenter les grands catalogues d'exposition représentant les avancées de l'art, ou grandes récapitulations (type expositions universelles).

Parmi les documents sources, les « Cartons verts » (cartons d'invitation à des expositions) des XIXe-XXe siècles, sont envisagés.

6.3 EXEMPLAIRES

Les documents, sur support papier, sont acquis en version reliée, autant que possible.

Les documents sont acquis, sauf exception, en un seul exemplaire, sauf en ce qui concerne la documentation électronique, mise en réseau de façon plus ou moins extensive –Salle de lecture, Département de la bibliothèque en interne, Département Etude et recherche -.

6.4 DESHERBAGE

La bibliothèque étant une bibliothèque de conservation, le désherbage ne pas fait partie de sa « pratique », hors littérature professionnelle ou officielle, conservée en d'autres lieux et sujette à mises à jour.

6.5 MODES D'ACQUISITIONS

6.5.1 Les acquisitions à titre onéreux,

Elles représentent le mode d'entrée principal. Les acquisitions sont effectuées majoritairement, suite à des appels d'offre, à l'intérieur de marchés documentaires, divisés en lots. Ceux-ci sont structurés selon la typologie des documents, les domaines, ainsi que des critères linguistiques et géographiques. Les titulaires recherchés sont des libraires ou diffuseurs généralement de renommée internationale, spécialistes de la littérature de niveau recherche et si possible de nos champs disciplinaires et proposant des services bibliographiques notables.

Néanmoins, le recours à des acquisitions directes auprès de libraires spécialisés, d'éditeurs confidentiels qui servent sans intermédiaire est indispensable pour une bibliothèque de recherche.

6.5.2 Les acquisitions à titre gratuit

Elles sont un mode d'acquisition non négligeable puisqu'elles représentent environ 30% des entrées.

Elles ont trois provenances :

- Dépôt légal

Pratiquement dès sa fondation, plus précisément en 1925, la Bibliothèque d'art et d'archéologie Jacques Doucet a été attributaire d'exemplaires du Dépôt légal imprimeur. Jusque vers les années 1960-1970, il représentait la quasi totalité de la production éditoriale française et la Bibliothèque n'achetait pas, à de rares exceptions près, de monographies françaises. A partir des années 70, les éditeurs prenant l'habitude de faire imprimer partie ou intégralité de leurs publications illustrées à l'étranger, une part de la production nationale échappait à la Bibliothèque.

Ce n'est que vers les années 80, grâce à des crédits CNL, excluant la littérature artistique dans un 1^{er} temps, ce qui a enclenché l'acquisition de documents interdisciplinaires – relevant de l'histoire, de la géographie, de la sociologie, de la philosophie, que la Bibliothèque commença à acquérir de la documentation française.

La littérature grise française présente dans les collections Doucet provient principalement de ce mode d'entrée.

Depuis 1997, la Bibliothèque de l'INHA collections Jacques Doucet bénéficie, en tant que CADIST, d'exemplaires du Dépôt légal éditeur (3^{ème} exemplaire). La gestion du CTLes est très efficace, rapide et régulière. L'économie financière est substantielle. La littérature grise en est pratiquement absente et demande à être collectée autrement. La réforme du Dépôt légal en 2004 pose la question du maintien des bibliothèques attributaires et leur inquiétude quant à la décision.

- Dons / Dépôts

Ils constituent, dans une bibliothèque de ce type, une source d'accroissement importante. Soulignons les dons courants, réguliers, de personnes privées, d'institutions publiques et privées françaises et étrangères. A la fin des années quatre-vingt, la Bibliothèque Doucet bénéficia, de la part de la Fondation ASDA, de dons de catalogues d'expositions qui concouraient au prix, du même nom, récompensant le meilleur catalogue de l'année.

En outre, les dons de bibliothèques de chercheurs, très spécialisées, sont très prisées et aident à constituer des fonds d'excellence. Citons l'entrée, ces dernières années, de celles de Paul-Marie Duval (art gallo-romain), Jean Feray (arts décoratifs), Luke Herrmann (art anglais), René Jullian (art contemporain), Bernard Lamblin (esthétique), Robert Lebel (outils essentiels pour l'histoire de l'art), Ernest Will (art celtique).

Mettons en valeur enfin, le dépôt de la bibliothèque d'André Chastel, riche de plus de 6000 ouvrages, mais aussi de thèses et de documents relevant de la Réserve, dont le traitement débutera à l'hiver 2004.

Il n'est plus possible de nos jours de présenter un fonds de ce type dans un lieu particulier au sein de la bibliothèque ; c'est le catalogue qui permet de cerner et d'étudier cet ensemble de façon exacte, grâce à l'identification précise du collectionneur porté sur la notice d'exemplaire.

- Echanges

Ils sont actuellement en forte diminution, faute de monnaie d'échange, les publications de la RMN pour la Bibliothèque centrale des musées nationaux, le réseau ayant atteint jusqu'à 500 partenaires dans 48 pays ou la BHA (version papier) pour la Bibliothèque de l'INHA.

Bibliothèque d'un Institut national, la Bibliothèque se doit de développer un Service d'Echanges important, dans un domaine où la littérature grise ou de petite diffusion représente pour certains pays l'essentiel de la production.

Pour ce faire, il conviendra d'acquérir des monnaies d'échange: exemplaires d'ouvrages, thèses et documents édités ou co-édités par l'INHA. Des réunions avec le DER et l'administration de l'INHA ont permis de définir les remises consenties à la Bibliothèque. Des exemplaires du *Bulletin de la Société d'Histoire de l'art français*, de la *Revue de l'art* pourraient peut-être aussi être envisagés comme monnaie d'échange.

Ce dossier, co-piloté avec la BCMN, se voudrait novateur, formalisation et expression d'un réseau mondial à dimension relationnelle d'échanges matériels et immatériels; il a été développé, en 2004, dans le cadre d'un projet théorique et pratique proposé à des élèves de l'ENSSIB. Les instructions données par ce projet seront mises en œuvre à brève échéance et selon une montée en charge progressive.

7. ORGANISATION ET COHERENCE DES COLLECTIONS

Les collections de la Bibliothèque seront réparties dans trois espaces, destinés à des usages différents:

- des collections en libre-accès, soit 265 000 volumes, seront présentées en Salle Labrouste et dans les magasins attenants,
- des collections courantes seront aussi conservées dans les magasins clos et communiquées en Salle Labrouste,
- enfin, les collections patrimoniales conservées elles aussi en magasins, mais à part, et dotées d'une protection spécifique, seront communiquées dans l'espace Réserve

La volumétrie des collections courantes et patrimoniales est la suivante* :

Bibliothèque de l'INHA : volumétrie des collections	
Monographies	495 794
Catalogues de Ventes	208 570
Périodiques	153 770
Fonds patrimoniaux	360 335

* données décembre 2003 pour la Bibliothèque de l'INHA, décembre 2001 pour les 2 autres bibliothèques

Nous n'envisageons ici d'évoquer que l'organisation générale du libre accès, partie très novatrice et porteuse du projet.

7.1 ORGANISATION GENERALE DU LIBRE ACCES

La philosophie générale des documents en libre accès est déjà définie, néanmoins il reste encore de nombreux points à préciser et seule une approche à grands traits est donnée ici :

La documentation en libre accès rassemblera 245 000 volumes de livres et de périodiques, issus des collections des 3 bibliothèques. Contrairement à la documentation conservée dans les

magasins clos, cette documentation ne tiendra pas compte, pour le rangement, de l'origine institutionnelle du document.

A ces 245 000 s'ajouteront 20 000 volumes correspondant à la documentation des chercheurs de l'INHA, qui sera mise à disposition des publics par des équipes mixtes de bibliothécaires / chercheurs.

La mise en espace des volumes respectera la répartition suivante : 1/3 de périodiques et 2/3 de monographies.

Les documents seront classés, par titres pour les périodiques et selon la classification de la bibliothèque du Congrès de Washington (LCC) pour les livres ou monographies.

Les collections en libre accès seront sélectionnées à partir des collections actuellement en magasin et des acquisitions courantes et rétrospectives.

On estime qu'environ 50% des monographies et 70% des périodiques seront ainsi sélectionnés, selon des critères déjà en grande partie définis.

7.1.1 La classification de la Bibliothèque du Congrès -LCC-

Courant 2001, une commission réunissant bibliothécaires et chercheurs, s'appuyant sur les grandes expériences françaises de recotation, après examen approfondi des différentes classifications existantes, a porté son choix sur la classification de la Bibliothèque du Congrès, seule classification pertinente pour les documents d'archéologie.

La LCC, classification choisie par les grandes bibliothèques d'art américaines aux collections comparables, n'est pratiquement pas utilisée en France, à l'exception de la Bibliothèque du Musée de l'Homme et de la Bibliothèque de la Maison de l'Orient méditerranéen à l'Université Lumière - Lyon II.

Il a donc été décidé, après accord de la Bibliothèque du Congrès, de traduire la Classe N (Art) - l'outil final étant un CD-Rom- et de prendre connaissance des autres classes que nous serons amenés à utiliser.

La Classification de la Library of Congress présente, comme les autres classifications de la fin XIXe siècle, un regard fortement marqué par son époque et classe les arts en «arts majeurs» et «arts mineurs». L'approche de l'art est faite par grandes périodes et aires géographiques, puis les arts entre eux, enfin l'iconographie

Un certain nombre d'aménagements à la classification ont été apportés, car il a semblé judicieux de présenter des collections socles de la Bibliothèque de l'INHA de façon non dispersée, ce qui répond au mieux aux besoins de la majorité des chercheurs. Ces exceptions au classement, correspondent aux corpus suivants, présentés de la façon la plus exhaustive possible:

- artistes,
- catalogues de musées et collections permanentes,
- topographie

7.1.2 grands ensembles présentes en libre accès –par type de document-

○ Périodiques

Les périodiques -environ 1500 titres représentant 82 000 volumes, dont la sélection est en cours- seront présentés dans un même espace, et classés par ordre alphabétique des titres français et étrangers, morts et vivants, confondus. Pour chaque titre mis en libre accès, la totalité de la collection sera présentée. Les derniers numéros de périodiques, non encore reliés, seront mis dans des boîtes, en début de chaque titre vivant.

La collection présentée en libre accès est :

- encyclopédique dans les disciplines de l'histoire de l'art et de l'archéologie,
- 20 à 25% de périodiques traitent de l'archéologie et 70 à 75% traitent de l'histoire de l'art, un pourcentage assez faible de périodiques relevant des domaines interdisciplinaires et des généralités.
- la couverture proposée présente l'ensemble et la pluralité des expressions artistiques mondiales et de la recherche qui leur est consacrée.
- la couverture éditoriale est large, proposant un maximum de 30% de périodiques de langue française.

○ Monographies

En ce qui concerne les monographies qui représentent 163 000 volumes, classées selon la LCC, plusieurs grands ensembles ou corpus sont déjà définis:

- Le 1^{er} ensemble, installé dans la salle Labrouste et ses alentours, s'élève à environ 25 000 volumes, soit 15%. Une réflexion est en cours avec la BnF et l'Ecole des Chartes afin d'harmoniser au mieux l'offre en libre-accès des 3 bibliothèques, la Bibliothèque de l'INHA se concentrant principalement sur ses domaines d'excellences, l'art et l'archéologie. (cf 7.1.4)

- Le 2^{ème} ensemble, accessible dans les magasins Labrouste, représente 78 000 volumes, soit environ 50% de la volumétrie globale des monographies. La sélection et préparation de la recotation selon la classification de la Library of Congress est en cours ; il présentera les collections selon les thématiques suivantes :

- Un corpus d'artistes (40 000 volumes)

C'est le corpus le plus imposant, pour cette raison il est scindé en deux parties d'égale importance numériquement : les artistes depuis les origines jusqu'au 3^{ème} tiers du XIXe siècle et les artistes plus récents.

Cette présentation en corpus évite d'éclater les fonds d'artistes dont l'œuvre est multiforme – en exemple Michel-Ange ou Le Bernin en les classant suivant les diverses disciplines / techniques qu'ils ont illustré. En outre, une sorte de feuilletage à travers la multitude d'artistes doit favoriser la rencontre, la découverte...

L'opération de sélection de près de 70% du volume cible a été effectuée de mai à décembre 2004.

- Un corpus de catalogues de musées et collections permanentes (18 000 volumes)

Il comprend aussi les bulletins de musées et la littérature consacrée à la muséologie. L'intérêt de ce rassemblement n'est pas à démontrer : il favorise la vérification rapide sur les objets et œuvres appartenant aux musées et collections privées; il a aussi l'avantage de présenter l'art de façon quasi encyclopédique...

- Un corpus topographique (20 000 volumes)

Ce corpus présentera les sites antiques et villes modernes en continuité. Alors que dans d'autres secteurs, l'art sera présenté selon les différentes techniques, cet ensemble regroupera les monographies traitant d'un « bâti » dans toutes ses composantes et présentera l'art dans sa totalité à travers le monument.

La classification sera faite par pays, puis à l'intérieur du pays par ville. Les ouvrages couvrant une circonscription géographique plus grande que la ville seront classés en histoire générale de l'art. Les ouvrages sur des sites archéologiques ou sur les villes seront classés selon les principes suivants :

- histoire générale du site ou de la ville,
- études sur l'ensemble des monuments du site ou de la ville,
- études sur un ou plusieurs monuments -civils ou religieux- du site ou de la ville,
- études traitant des éléments particuliers d'un monument (peinture murale, vitrail...),
- lorsqu'une étude traite d'un monument, oeuvre d'un architecte, elle est classée dans ce corpus et non dans le corpus artistes

▪ La réflexion sur la définition du 3ème ensemble présenté en libre-accès dans les magasins Labrouste est en cours.

7.1.3 Critères de sélection pour le libre accès

En effet, il est nécessaire de faire ici une remarque d'ordre général: la majorité des collections relevant du libre accès, il y a donc un difficile partage à effectuer. Nous n'évoquons pas par là la documentation ne pouvant être mise en libre accès, car en mauvais état, trop ancienne, trop précieuse, de format difficile –trop petit, trop peu épais ou trop grand-.

Ce partage doit être cohérent, homogène afin d'être lisible, le saupoudrage doit être évité et les corpus, ensembles et thématiques présentés, les plus exhaustifs possibles.

Toutes les parties sont liées : donner à un corpus une plus grande importance signifie réduire un autre corpus ou limiter l'ensemble des propositions.

- Un exemple : le corpus d'artistes

- Principes généraux :

L'exhaustivité des artistes exerçant dans tous les domaines, du monde occidental est visée. Les artistes d'Extrême-Orient ayant influencé l'Occident sont retenus, ainsi que les artistes du phénomène « mondialisation ».

Le « corpus topographique » prime sur le « corpus artistes » en ce qui concerne l'architecture d'un monument par un artiste X ou Y, l'œuvre l'emportant sur le créateur.

Pour être sélectionné un document doit présenter un maximum des critères énumérés ci-dessous.

Le « beau livre » est exclu, sauf si son iconographie est remarquable.

- Critères scientifiques

L'ouvrage doit être de niveau recherche.

L'éditeur –institutionnel ou privé– connu pour ses publications sérieuses.

L'auteur / commissaire d'exposition / éditeur scientifique / connu de même manière.

Les monographies doivent comporter un appareil critique (bibliographie, index...)

Les catalogues d'exposition doivent comporter un texte, de préférence nouveau, ainsi que la liste des œuvres exposées. Il convient d'être encore plus drastique pour le corpus contemporain.

- Critères typologiques

Catalogues raisonnés : à sélectionner systématiquement (sauf s'ils comportent une estampe originale), y compris si la suite est incomplète, un chantier rétrospectif étant mené.

Monographies : sélectionner de façon systématique les monographies synthétiques, si possible novatrices.

Catalogues d'exposition : sélectionner de façon systématique les expositions rétrospectives, ou de type « bilan ».

Ecrits d'artistes : à sélectionner systématiquement. Présenter l'édition originale et la traduction française, si elle existe.

- Critères chronologiques

Il convient de présenter une couverture chronologique / historique des monographies et des catalogues d'exposition (évolution du goût, réception de l'artiste).

- Critères bibliothéconomiques

Etat physique de l'ouvrage.

Edition originale de préférence.

Dernière édition (si revue et corrigée).

Nombre de pages : n'est pas un critère d'élimination.

Importance de l'illustration

- Critères linguistiques

Couverture la plus exhaustive possible

7.1.4 La Salle Labrouste

L'ensemble présenté en Salle Labrouste, représentant 15% de la collection, soit 25 000 volumes –majoritairement des monographies– comprendra une littérature en majorité récente, introductive au libre-accès et aux magasins clos. Il comprendra des références généralistes de divers types : généralités en art et archéologie du monde, mais aussi des bibliographies, encyclopédies, atlas, dictionnaires techniques, dictionnaires biographiques, dictionnaires de langues, etc. En l'état actuel de la réflexion, un corpus de textes esthétiques et philosophiques

est envisagé. Il est évident que le choix de la collection présentée en première offre n'est pas neutre et mérite une réflexion approfondie.

Le travail en commun avec la BnF et l'Ecole des Chartes, nous permettra, en outre, de présenter aux publics une offre globale et articulée sur le Site Richelieu et d'accentuer ainsi l'offre dans les deux disciplines « art et archéologie » tout en limitant l'offre purement généraliste, qui doit être peu redondante par rapport à l'offre de ces 2 bibliothèques.

De plus, un espace d'actualité, convivial, mettra en valeur les plus récentes monographies et les nouveaux titres de périodiques, les nouvelles acquisitions électroniques et présentera les catalogues de ventes de l'année en cours, si possible de l'année précédente; il devrait aussi permettre la découverte de collections conservées en magasins, afin de favoriser la rencontre, la curiosité intellectuelle.

7.2 MODES D'EVALUATION DE LA POLITIQUE D'ACQUISITION

La mise en place de statistiques liées à la consultation des documents est nécessaire afin d'évaluer l'impact des collections auprès des publics. Elle sera possible automatiquement lorsque l'ensemble des développements liés au catalogue informatisé seront disponibles. La portée des ressources électroniques pourra, elle aussi, être quantifiée.

7.2.1 Evaluations en cours ou à mener

Sans attendre ces développements une évaluation de la communication des périodiques, concernant les années 2003-2004 est en cours. Elle sera à mettre en comparaison avec l'étude menée 3 ans plus tôt. Il est certain que les collections qui gagneront le plus à être mises en libre accès seront les périodiques, leur feuilletage étant particulièrement nécessaire et la communication par bulletins parfois frustrante.

7.2.2 Ajustements de la politique d'acquisition en fonction des évaluations

Ces statistiques, à interpréter néanmoins de façon non hâtive, seront d'une aide certaine pour évaluer la politique d'acquisition.

8. Objectifs de développement des collections dites courantes

8.1 PERIODE INTERMEDIAIRE

Pendant la période intermédiaire précédant le rassemblement des bibliothèques, il conviendra d'optimiser l'offre immédiate faite au lectorat :

- Augmentation de l'offre générale des collections en libre-accès : outils de référence, monographies et périodiques les plus consultés en collection complète,
- Présentation de périodiques en art et en archéologie - année en cours, voire année antérieure-
- Mise en valeur, dans un espace d'actualité d'un certain nombre de monographies et catalogues d'expositions et de nouveaux titres de périodiques.

8.2 A L'OUVERTURE

En vitesse de croisière, à l'ouverture de la bibliothèque , une fois les plans de rattrapage effectués et les acquisitions développées selon les directions annoncées, les acquisitions annuelles nécessaires, si l'offre éditoriale mondiale demeure stable, devraient être de l'ordre de :

- 11 000 monographies,
- 2 500 catalogues de vente,
- 500 à 700 thèses,
- 2 000 à 2 200 périodiques vivants,
- une offre conséquente de documentation électronique -sous toutes formes- : bases de données, CD-ROM et DVD monographiques, thèses, périodiques et catalogues de ventes en ligne,
- une offre plus modeste de documents audiovisuels.

L'accès à la documentation électronique et audiovisuelle devra se faire, tant dans les divers espaces de la bibliothèque, que directement du bureau des chercheurs dans le Carré Colbert, en collaboration avec la cellule d'ingénierie documentaire du département Etudes et Recherche.